Tamazight : Vers l'élaboration d'un grand dictionnaire unifié

Page 24

VISITE DU PREMIER MINISTRE MALIEN

Maiga salue le rôle de l'Algérie dans la stabilité du Mali

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5980 - DIMANCHE 14 JANVIER 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

INTERSYNDICALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Vers un durcissement de la protesta

Page 4

Grève des médecins résidents

LE MEA-CULPA DE HASBELLAOUI



DR

Le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, a reconnu hier la légitimité des actions de protestation des médecins résidents, en grève cyclique depuis novembre dernier, en admettant le déficit des moyens humains et matériels qui pèse lourdement sur son secteur.

Page 4

COMMENT LE MAROC ACHÈTE DES CONSCIENCES

L'OCP, BRAS FINANCIER DU ROYAUME

Dans un précédent article, nous avons révélé les dessous de l'engagement français aux côtés du pouvoir marocain dans les dossiers relatifs à la marche verte, à l'intervention militaire française pour affaiblir les positions de l'armée sahraouie dans les territoires libérés, et enfin comment les officiels français ont concocté le fameux plan d'autonomie, pour phagocyter le plan onusien qui recommande l'autodétermination du peuple sahraoui via un référendum.

Page 3



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



VISITE DU PREMIER MINISTRE MALIEN

Maiga salue le rôle majeur de l'Algérie dans la stabilité du Mali

LE PREMIER ministre de la République du Mali, Soumeylou Boubèye Maïga, a entamé hier une visite de travail de deux jours en Algérie, à l'invitation de son homologue algérien, Ahmed Ouyahia.
A noter que Soumeylou Boubèye Maïga, nommé il y a deux semaines comme chef du gouvernement malien a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene, par son homologue algérien et des membres de son cabinet.
Cette visite s'inscrit dans le cadre du « dialogue et de concertation existant entre les deux pays et sera l'occasion pour le Premier ministre malien d'examiner avec son homologue algérien la coopération bilatérale et les perspectives de sa consolidation et de son élargissement». Elle permettra également « d'aborder les questions régionales d'intérêt commun, notamment au Sahel ».
Par ailleurs et dès son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene, le PM malien a soutenu que «L'Algérie joue depuis toujours un rôle majeur et essentiel dans la stabilité du Mali», rappelant qu' «à deux reprises au moins, elle est intervenue pour aider les Maliens à se retrouver entre eux, que ce soit en 1992 ou en 2015»a-t-il affirmé. Il a ajouté qu'aujourd'hui, ce qui faisait "la pierre angulaire" de la politique malienne intérieure et extérieure du Mali c'était l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, soulignant que les relations entre les deux pays «puisaient leur source dans une histoire commune». Dans ce sens, il a invoqué l'histoire, soulignant que le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika avait séjourné durant les années 60 à Gao(Nord du Mali), où il dirigeait le front Sud de la Guerre de libération l'Algérie et mettant en exergue que les relations entre les deux pays «sont demeurées profondes et constantes», a-t-il fait remarquer.

T. R.

RENCONTRE CHERGUI-KOHLER

L'UA veut gérer le dossier du Sahara occidental

Après sa réunion avec Horst Köhler en septembre dernier à New York, le commissaire de la paix et de la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, a rencontré le représentant personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental à Bruxelles au siège de l'UE. Le président du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine est à Bruxelles. Ismail Chergui s'est réuni, mercredi dernier, avec l'envoyé du SG des Nation-unies au Sahara occidental, Horst Köhler.



C'est la deuxième rencontre entre le représentant de l'UA et Köhler en l'espace de quelques mois. La première remonte au 19 septembre 2017 à New York. Elle s'est tenue en marge des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU et a duré plus d'une heure. Au cours de la rencontre, le président du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine avait insisté auprès de son interlocuteur d'intégrer l'organisation continentale dans le cadre d'un processus pour trouver une solution à la question du Sahara occidental. Avant de s'entretenir avec le médiateur onusien, Chergui a pris langue avec un haut responsable au sein de la Commission européenne chargé des aides aux réfugiés. Auparavant, Horst Köhler a été reçu par le chef de l'Etat rwandais, Paul Kagamé. Le président rwandais devra assurer, pendant une année, la présidence de l'Union africaine, et ce à partir du prochain sommet de l'instance panafricaine prévu à Addis-Abeba du 22 au 29 janvier courant. Visiblement, le diplomate allemand entend accorder un rôle à l'organisation continentale dans la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental. En témoignent deux entrevues : la première à Bruxelles avec le président du Conseil de paix et de sécurité, l'Algérien Ismail Chergui, et celle d'aujourd'hui à Kigali avec Paul Kagamé. La volonté de Horst Köhler d'accorder un rôle à l'Union africaine dans la recherche d'une solution à la question du Sahara se précise. Le médiateur onusien a rencontré vendredi dernier le Tchadien Moussa Faki, président de la Commission de l'UA. La rencontre intervient seulement quelques heures après celle entre Horst Kohler et le président du Rwanda, Paul Kagamé. Le Premier ministre, Abdelkader Taleb Omar, a salué la décision de l'avocat général de la Cour de justice européenne (CJUE) invalidant l'accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc car englobant le Sahara occidental et ses eaux territoriales : «L'accord (de pêche UE-Maroc) est invalide car il va à l'encontre du droit international, de la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources et de son droit à l'autodétermination», a précisé le Premier ministre dans une allocution, jeudi dernier, lors de la réunion du Comité de suivi de la mise en œuvre des décisions de la Conférence des coordinations européennes de solidarité avec le peuple sahraoui au siège du ministère des Affaires étrangères. La rencontre a vu la participation de membres du secrétariat général du Front Polisario et du gouvernement sahraoui, du président de la Coordination européenne de solidarité avec le peuple sahraoui, Pierre Galand, de la présidente de l'Association française des amis de la RASD, Régine Villemont, ainsi que de représentants de la Coordination de Suède, d'Espagne et d'Italie, et du Conseil des droits de l'Homme de Suisse, d'Angola, d'Afrique du Sud, du Ghana et du Nigéria. Le responsable sahraoui a souligné l'importance de cette position émanant de la plus haute instance judiciaire européenne qui confirme, a-t-il dit, la justesse de la cause sahraouie.

H.A

LORS D'UNE RENCONTRE RÉGIONALE AVEC SES ÉLUS À OUARGLA

Ould Abbès plaide pour un système de solidarité intercommunale

LE SECRÉTAIRE général du parti du Front de Libération Nationale (FLN), Djamel Ould Abbès a appelé hier à Ouargla à s'intéresser aux préoccupations des citoyens et à en assurer une prise en charge en "temps voulu".
"Il appartient aux nouveaux élus locaux de s'intéresser et d'écouter les préoccupations des citoyens, de les prendre en charge en temps opportun, et de leur ouvrir les portes", a recommandé M.Ould Abbes lors d'une rencontre régionale des élus locaux du FLN tenue à Ouargla.
"Vous devez mettre à profit les exploits de votre formation politique durant les dernières élections locales, à partir de la commune, en tant que première cellule de développement, et œuvrer à continuer à appliquer le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la réalisation d'un développement local global", a lancé le SG du FLN en direction des participants à cette rencontre. Pour lui, la consécration de la dignité du citoyen serait une preuve que la confiance accordée au FLN est à "la hauteur de ses aspirations. "L'édification d'un Etat requiert la stabilité, qui n'est possible qu'au travers les communes", a-t-il ajouté, signalant qu'à ce titre, le FLN s'est engagé à prendre en charge les préoccupations des citoyens", un état de fait qui, a-t-il dit, "oblige les élus locaux à concrétiser sur le terrain ces promesses".
Le SG du FLN a également mis en avant la réalisation d'un "équilibre régional" entre les collectivités du Sud du pays et celles de Nord, avant de rappeler que la loi de finances 2018 a consacré un montant de 150 milliards DA aux plans communaux de développement (PCD) au profit des régions des hauts plateaux et du Sud du pays.
Il a, à ce titre, convié les élus locaux à définir les priorités et besoins de ces régions, notamment en matière d'aménagement des établissements scolaires (le transport et restauration scolaire) et d'alimentation en eau potable.



M. Ould Abbès a plaidé, pour ce faire, pour revivifier le "système de solidarité intercommunale" en impliquant l'ensemble des acteurs, notamment pour les communes de Hassi-Messaoud et Hassi R'mel, aux fins d'atteindre l'équilibre et le développement entre ces deux collectivités.
Abordant la constitutionnalisation de la langue amazighe et l'institutionnalisation du 12 janvier, fête du Nouvel An amazigh, journée chômée et payée, le SG du FLN a relevé que le président de la République a, "jouissant d'une grande sagesse et perception, accordé suffisamment de temps pour réunir toutes les conditions à même de promouvoir l'amazighité en Algérie".Cette rencontre régionale du FLN a regroupé les élus locaux de la région Sud-est du pays (Laghouat, Ghardaïa, Ouargla, El-Oued et Illizi).

S.T.



COMMENT LE MAROC ACHÈTE DES CONSCIENCES

L'OCP, le bras financier du royaume

Dans un précédent article, nous avions révélé les dessous de l'engagement français aux côtés du pouvoir marocain dans les dossiers relatifs à la marche verte, à l'intervention militaire française pour affaiblir les positions de l'armée sahraouie dans les territoires libérés, et enfin comment les officiels français ont concocté le fameux plan d'autonomie, pour phagocyter le plan onusien qui recommande l'autodétermination du peuple sahraoui via un référendum.

Cette fois-ci, l'article se penche sur les connexions du palais royal avec les organismes internationaux et certaines institutions internationales. Des sociétés et des entreprises marocaines participent via des pots-de-vin, à une large campagne de dénigrement et de désinformation contre l'Algérie. En dehors des instances diplomatiques, le Maroc consacre un budget considérable au lobbying pour le dossier du Sahara occidental, via des médias français mais également auprès de certains think thanks, ces laboratoires d'idées souvent exploités par les journalistes. L'intérêt du palais royal pour ces structures commence à partir de mai 2001, et plus précisément après un séminaire à l'Institut français des relations internationales pour que les villes du Sahara occidental paraissent, aux yeux de l'opinion publique internationale, comme des entités faisant partie intégrante de ses provinces du Sud. Là aussi, les obligés de la monarchie parmi l'élite politique et médiatique française répondent présent. En mars 2015, le Forum de Crans Montana, fondé par l'avocat suisse très controversé Jean Paul Carteron, est organisé à Dakhla, ville sahraouie occupée, avec le soutien des autorités marocaines. Parmi les invités, Philippe Douste-Blazy, à l'époque conseiller spécial des Nations-unies sur les financements innovants. L'ancien ministre des AE de Jacques Chirac s'est exprimé,s lors de ce forum, en tant que fonctionnaire de l'ONU et non à titre privé : « M. Douste-Blazy participe exclusivement à titre privé. Le statut définitif du Sahara occidental fait l'objet d'un processus de négociations mené sous les auspices du SG de l'ONU, conformément aux résolutions des Nations-unies» soulignait un communiqué de l'ONU juste après l'intervention de M. Douste-Blazy. Dominique de Villepin, Jean Louis Borloo, Eric Besson, Michèle Alliot-Marie, faisaient également partie des invités de Dakhla. Les comptes rendus «confidentiels» de l'ambassadeur marocain à Genève, le fameux Omar Hilale, devenu en avril représentant permanent du Maroc aux Nations unies à New York donnent beaucoup d'informations sur la collaboration partisan, que le Maroc recevait de son «ami» au sein de cette institution onusienne, censée servir les réfugiés sahraouis comme d'autres. Ainsi, l'ex-Haut-Commissaire des droits de l'homme, Mme Navy Pillay, et ses deux plus proches adjoints, Anders Kompass et Bacre Ndiaye, auquel il faut ajouter la trahison du chef du bureau du Haut Commissaire des refugiés, Athar Sultan Khan, aux obligations et éthiques qu'imposent son poste humanitaire de très haut niveau. Un des plus frappants incidents clairement révélés dans les comptes rendus du diplomate marocain concerne sa réussite à convaincre de hauts responsables de l'organisation onusienne en charge des refugiés à refuser de recevoir en audience le président sahraoui feu Mohamed Abdelaziz. Hilale rapporte à ses supérieurs, le 16 mai 2013, que M. Athar Sultan Khan, chef de cabinet du Haut-Commissaire pour les réfugiés, «vient de me téléphoner pour me confirmer que le Polisario a été officiellement informé de l'impossibilité pour M. Guterres de recevoir Mohamed Abdelaziz, en raison de son absence de Genève à la date du 29 mai. A la même période le président sahraoui avait un rendez-vous avec Mme. Navy Pillay, le 23 mai, qui a été lui aussi partiellement saboté par les autres pions de l'ambassadeur marocain au sein du Commissariat des droits de l'homme, à savoir Andres Kompass et Bacre Ndiaye, qui ont tout mis en œuvre pour persuader Pillay de limiter la rencontre au minimum et même de refuser de se faire prendre en photos avec le président sahraoui, ce qui est surprenant de la part d'une représentante de l'Onu, sachant que son chef, Ban Ki-moon, n'a jamais hésité à prendre des photo avec ses hôtes sahraouis à plusieurs reprise au siège de l'Onu à New York. Comme ses deux amis du Maroc au sein du Commissariat des Droits de l'homme, et pour gagner les faveurs de ses « maîtres» marocains, M. Athar Sultan Khan n'hésitait pas à appeler son ami ambassadeur marocain pour lui donner des informations censées être secrètes de métier, sur les rencontres et conversations qu'il a eues avec les responsables sahraouis». Selon Hilale, Athar a délibérément œuvré pour faire échouer toute possibilité de rencontre entre Mohamed Abdelaziz et Guterres. Et il a réussi dans sa démarche, bien sûr. En contrepartie, le Maroc versait apparemment des contributions et des donations en abondance au Haut-Commissariat des refugiés, et qui sait où encore il



versait ces généreuses «donations» pour exprimer la gratitude du royaume à ses ami(e)s fidèles. L'ancien ambassadeur marocain à Genève exprime, dans son compte rendu du 18 octobre 2012, sa totale satisfaction pour Athar Sultan Khan, indiquant qu'il est très important pour le Royaume de le soutenir à cause de «la bienveillance subtile dont il a toujours fait preuve à l'égard de notre cause nationale (le conflit du Sahara occidental)» en plus de sa «personnalité modérée et consensuelle, conjuguée à l'estime et ua respect qu'il nourrit à l'égard de notre pays». Dans le même document du 18 octobre 2012, Hilale souffle à ses supérieurs une information secrète sur des actions de lobbying entreprises par Khan auprès des Américains, pour qu'ils le soutiennent dans son désir de remplacer Christopher Ross au poste d'Envoyé personnel pour le Sahara occidental. On se rappelle que le Maroc avait déjà, en cette période, commencé sa campagne de dénigrement contre Ross, pour le pousser à quitter son poste comme son prédécesseur américain James Baker. Et bien sûr, Hilale confirme la nécessité de soutenir l'ami du Maroc au cas où ces démarches aboutissaient, car selon lui «la candidature de M. Khan, au cas où elle se formaliserait, serait importante pour notre pays, pour plusieurs raisons». L'acte d'espionnage de Khan contre M. Ross et le Front polisario est pleinement confirmé par les documents mentionnés de l'ambassadeur marocain. Dans un de ces documents cités par l'ambassadeur, le 25 octobre 2013, Khan a volontairement saisi une opportunité de rencontre avec l'ambassadeur lors d'une réception pour lui donner un compte rendu détaillé sur les contacts et conversations que Ross a eu avec les responsables du Polisario dans les campements des refugies sahraouis.

L'ONU INFILTRÉ PAR LE MAKHZEN

Dans ce même dossier, Khan aurait avorté les efforts de Ross qui avait contacté le HCR, sollicitant sa contribution au rapport de son briefing informel du Conseil de Sécurité d'octobre 2013. Khan a clairement répondu qu'il «n'avait rien à signaler pour le moment», d'autant plus que le briefing est oral et concerne le volet politique et non humanitaire, selon son argumentaire. Plus encore, Khan ne se contente pas de donner l'information, mais comme tout serviteur loyal, il conseille le Maroc et donne des idées et des tactiques à son ami Hilale pour contrecarrer «l'ennemi», à savoir bien sûr le Polisario et toute personne intègre au sein des institutions onusiennes qui ne cède pas à Rabat. Il fait la même chose de ses propres contacts avec les responsables du Polisario. Ainsi l'on apprend qu'après avoir eu M. M'hamed Khaddad au téléphone à propos de la visite que le président sahraoui allait faire à Genève, Khan appelle l'ambassadeur marocain immédiatement pour lui donner le rapport détaillé de la conversation, lui révèle les propositions sahraouis, et va même jusqu'à donner son analyse de l'état d'âme de son interlocuteur sahraoui. Il confirme aussi à Hilale qu'il a tout fait pour ne pas permettre la tenue de cette rencontre entre le président sahraoui et le Haut-Commissaire des réfugiés, Guterres. Khan a aussi donné des informations censées être secrètes sur une confidence que Mme. Kim Bolduc, la nouvelle Représentante spéciale au Sahara occidental, lui a faite sur ses intentions apparemment inquiétantes pour le Maroc. Et pour résultat, le Maroc refuse toujours de la recevoir pour la laisser entreprendre sa mission au Sahara occidental, faisant ainsi obstacle à la mission officielle d'une haute fonctionnaire onusienne servant un plan de paix et une opération onusienne de décolonisation au Sahara Occidental, qui a coûté à la communauté internationale presque un milliard de dollars à cette date et le compte reste ouvert, sans parler de ses impacts sur la sécurité, la prospérité et la stabilité des peuples de l'Afrique du Nord et de l'Afrique en général. Hilale écrit, dans un compte rendu daté du 6 mars 2013, que Khan lui a fait part «du souhait du Haut-commissaire que le Maroc puisse transférer, dès que possible, la contribution volontaire annuelle au HCR» en raison, comme Khan «le confie à son ami», toujours selon le texte «de la crise financière de l'organisation et l'augmentation du nombre des réfugiés au Moyen-Orient et au Sahel». Cependant, ajoute Hilale «M. Khan a demandé à ces services de ne pas adresser de note écrite au Maroc, (comme demandé par Guterres) pour ne pas le gêner. Il s'est chargé lui-même de me contacter à ce sujet et de le faire de manière informelle et ce, en raison des relations exceptionnelles du HCR avec le Maroc». Et bien sûr, le Maroc versa la contribution dans les meilleurs délais pour garantir la loyauté de son haut pion au HCR. Les caisses noires du Makhzen sont l'OCP, la société du phosphate qui débourse bon an mal quelque 30 millions d'euros en pots-de-vin de toutes sortes. Les premiers contacts entre le Maroc, à travers l'OCP et l'IFRI, commencent en 2006. Dirigé par Mostafa Terrab, l'OCP dispose de la première réserve mondiale de phosphates et d'une autonomie conséquente dans la gestion des fonds. La présence de l'OCP au sein de l'IFRI ne se limite pas à l'organisation des rencontres internationales ou au financement des programmes académiques : Mostafa Terrab, le patron de l'OCP, nommé en 2006 par Mohamed VI, est membre du conseil d'administration de l'IFRI, et un des de ses collaborateurs, Karim el Aynaoui, fait partie du conseil stratégique du think thank français. Plus de quarante ans après le déclenchement de la marche verte, l'affaire du Sahara occidental est devenue le faux-fuyant par lequel la monarchie justifie ses revers politiques et économiques. Si le Maroc ne parvient pas à décoller, c'est parce que le problème du Sahara occidental plomberait autant les dépenses que les recettes budgétaires. En 2008, l'OCP parvient à infiltrer l'IFRI en contribuant financièrement à une grande partie de ses programmes dits de «réflexion» : avec plus de 700 000 euros par an, l'OCP est aujourd'hui le plus gros financier du programme Maghreb de l'IFRI et de la World Policy Conférence, ces rencontres internationales organisées chaque année par Thierry de Montbrial en présence du gotha des décideurs mondiaux. La première World Policy Conférence a eu lieu en 2008 à Evian (France) et a vu la participation de Nicolas Sarkozy. Les éditions suivantes, celles de 2009 et 2010, se sont déroulées toutes les deux à Marrakech, dans le célèbre palace de la Mamounia, et l'OCP en sera parmi les principaux bailleurs de fonds. Grâce au concours de Song-Nim Know, directeur exécutif de la Wordl Policy et responsable du forum franco-coréen au sein de l'IFRI, celui-ci a pu obtenir la participation de l'ancien SG de l'ONU Ban-Ki-moon en 2010 à Marrakech. L'affaire du Sahara occidental figurait en bonne place lors de cette rencontre à laquelle ont participé plus de 200 personnalités.

Hocine Adryen

SALON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION CONTINUE

Les défis de la reconversion des compétences

PRÈS de 1 000 postes d'emplois seront proposés au Salon de l'emploi qui se tiendra du 25 au 27 janvier à la Safex. Selon les prévisions avancées par le Commissaire de ce Salon, Ali Belkhiri, qui s'est exprimé hier devant la presse nationale.

L'édition de cette année de « Carrefour emploi » et « Carrefour formation continue » qui se tiendra du 25 au 27 de ce mois, intervient dans un contexte particulier vu la crise économique que traverse le pays. Ali Belkhiri a indiqué que cette conjoncture a affecté le déroulement de ce Salon, en expliquant : «Le nombre d'entreprises a sensiblement baissé jusqu'à présent. Pour le moment, soit dix jours avant la tenue de ce rendez-vous, une vingtaine d'entreprises uniquement ont répondu favorable à notre invitation », a-t-il précisé. Il a fait savoir que « beaucoup de firmes ont décliné notre invitation, principalement les concessionnaires automobiles ». Le motif étant les difficultés financières qu'elles traversent. Il a aussi fait remarquer l'existence d'un effet psychologique, en se croyant en crise, «alors que ce n'est pas le cas» s'exclame-t-il. Belkhiri, lors de son intervention, est revenu sur l'importance de la formation dans le marché du travail. Il estime qu'actuellement «il y a une inadéquation entre les emplois disponibles et les qualifications et compétences des travailleurs. Une situation qui limite l'accès aux possibilités d'emploi et qui demeurent des obstacles importants à l'employabilité des jeunes», regrette-t-il. Ce cas de figure est dû entre autres, « au manque de communication, mais aussi à la non mise à jour des programmes ». D'où l'importance d'apporter des réformes aux programmes proposés aux universités et dans les Centres de formations professionnelle. L'édition de cette année sous le slogan « La crise financière, une opportunité et un défi pour le recrutement et la reconversion des compétences », réunit pour la première fois la formation et le recrutement (les Salons s'organisaient auparavant d'une manière séparée). L'édition de cette année se veut un carrefour de rencontre entre les entreprises et les administrations en quête de compétences et les universitaires à la recherche d'un emploi, d'un stage ou d'information pour créer leur entreprise. Donc réunir ainsi les acteurs de la formation, de l'emploi et les diplômés. Interpellé sur l'absence des entreprises publiques économiques, le responsable de cette manifestation a souligné la particularité des recrutements dans ces entreprises. Pour sa part Nadir Cherrouk, ingénieur manager de KitConstruction, entreprise spécialisée dans l'aménagement, la décoration et la maintenance, sera présent à ce Salon en tant que partenaire et recruteur. Il a promis de recruter 64 personnes lors de ce Salon. En appelant toutefois les demandeurs d'emploi à venir avec l'idée de construire une carrière, pas uniquement d'avoir un poste de travail. L'entrepreneur a insisté sur l'importance d'investir et de valoriser la ressource humaine, en assurant une formation continue pour les employés. La formation justement sera l'actrice principale de ce Salon, et sera aussi un moyen de combler le vide engendré par l'absence flagrante des entreprises exposantes. Tout de même certaines entreprises ont confirmé leur présence, à l'instar de OXXO-Pole verre de CEVITAL, Fruital Cocacola, Cevital Pole industriel, BMS Electric etc.

Lilia Ait Akli

HASBELLAOUI À PROPOS DE LA GRÈVE DES RÉSIDENTS

«Nous en sommes un peu responsables»



Le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, a reconnu hier la légitimité des actions de protestation des médecins résidents, en grève cyclique depuis novembre dernier, en admettant le déficit des moyens humains et materiels qui pèse lourdement sur son secteur. «Nos confrères les médecins résidents ont déclenché un mouvement de grève.

Ils ont raison et nous en sommes un peu responsables», a-t-il déclaré à l'adresse des directeurs de la santé et de la population des 48 wilayas et des directeurs généraux des centres hospitalo-universitaires, lors d'une réunion de travail à l'Institut national de la santé publique (Alger). Le ministre, qui a promis de remédier à toutes ces défaillances, a sommé les DSP et les DG des CHU et des structures hospitalières des zones reculées de mettre tous les moyens avant de faire venir des médecins spécialistes. «Avant de procéder au recrutement des médecins par le service des ressources humaines en tant que praticiens généralistes ou dans le cadre du service civil, il faut d'abord préparer le cadre de travail», a-t-il ordonné. «Ce que je viens de dire n'est ni une prière aux directeur centraux ni une demande. Ce sont des instructions», a-t-il insisté d'un ton ferme. Pour le premier responsable du secteur, si une structure hospitalière demande un médecin spécialiste, c'est qu'elle a besoin de ses services et cela suppose qu'elle a préparé à l'avance le plateau technique et les moyens lui permettant d'exercer son métier. Ce qui n'est souvent pas le cas. «Vous faites venir un médecin spécialiste de plusieurs kilomètres et vous lui faites signer un PV alors qu'il n'a même pas où loger. Qu'attendez-vous de lui ? », a-t-il reproché. «Préparez ce qu'il faut comme conditions et les médecins viendront», a-t-il assuré à l'adresse des DSP. Le professeur Hasbellaoui, qui a responsabilisé les DSP et les SG des hôpitaux sur la situation de la santé, considère qu'il y a quelque part une mauvaise gestion au niveau local. Pour lui, la direction locale de la santé et de la population et la direction de l'hôpital ont les prérogatives de réglé bon nombre de problèmes. Il a cité à titre d'exemple le manque d'ambulances dans le Sud et les Hauts Plateaux. Le problème peut être régler en faisant appel à la Protection civile, à la DGSN où à l'armée. «L'hôpital peut même passer des contrats avec le transport privé», a-t-il insisté. «Il est inconcevable qu'un malade soit transporté par les siens dans une 404 bâchée. Une fois que le malade franchit la porte de l'hôpital, il devrait être complètement à la charge des services hospitaliers», a-t-il recommandé. Quant au manque de médicaments et d'équipements, Hasbellaoui a affirmé que les responsables locaux peuvent demander à la direction des finances de leur fournir l'argent nécessaire pour équiper l'hôpital et l'approvisionner en médicaments. Pour les hôpitaux surchargés, le ministre a estimé qu'il y a ceux des wilayas limitrophes qui peuvent prendre en charge les malades». «On ne prétend pas sauver tout le monde, mais on peut éviter certains décès». Concernant les visites ministérielles guidées à travers les structures hospitalières du pays, il a considéré qu'elles ne serviront pas à grand-chose. «Les DSP et les DG des hôpitaux me diront toujours ce que j'ai envie d'entendre», a-t-il argué en estimant que cela ne fera qu'empirer les choses. A l'issue de son intervention, le ministre a fait savoir que son département a recommandé un audit du système national de la santé. «Ce sera une évaluation générale des structures hospitalières et des directions de la santé», a-t-il indiqué.

Z.M.

INTERSYNDICALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Vers un durcissement de la protesta

L'INTERSYNDICALE autonome de la fonction publique persiste et signe. Les travailleurs de différents secteurs de la fonction publique comptent durcir le ton contre la réforme de la retraite et la dégradation du pouvoir d'achat.

Formée de quatorze syndicats autonomes relevant du secteur de la fonction publique, l'Intersyndicale s'est réunie hier à Alger. A l'ordre du jour figure la suite à donner aux mouvements de protestation entamés depuis quelques mois. Ces syndicats se disent déterminés à poursuivre la lutte pour rejeter la nouvelle loi sur la retraite, le code du travail et dénoncer la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs. Il a été question lors de cette rencontre de débattre et d'arrêter la date et la forme de leur prochain mouvement de protestation. Selon des animateurs de ces organisations, ces formations syndicales vont recourir à des actions plus radicales. Elles ont en effet réitéré «la volonté de leurs adhérents d'aller plus loin dans leur lutte syndicale afin de faire valoir leurs revendications». « L'Intersyndicale va opter sans aucun doute pour le durcissement de ses prochaines actions de contestation», nous a signifié le porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie (CLA). Même son de cloche chez le coordinateur national du Snapest, Meziane Meriane, qui n'écarte pas le recours au durcissement. « Il s'agira surtout de faire le point sur la situation actuelle, sachant que rien n'a été fait pour répondre à nos revendications. Je pense que nous allons vers la radicalisation du mouvement, mais tout reste à voir », nous a confié Meziane Meriane, ajoutant qu'« après ce qui s'est passé le 25 novembre lors du rassemblement, il ne nous reste que le durcissement comme seule réponse à la répression ».

A noter que l'Intersyndicale a frappé fort ces derniers mois en organisant plusieurs mouvements de protestation (grèves, marches et rassemblements), qui n'ont pas eu le résultat espéré par les syndicats autonomes de la fonction publique. Pratiquement, aucune suite n'a été donnée à leurs mouvements. Il n'y a eu aucune forme de concertation ou de dialogue entre la tutelle et les délégués de l'Intersyndicale. La tutelle n'a établi aucun calendrier pour engager des discussions sur des points et des dossiers délicats au cœur de la contestation.

En effet, cela fait plusieurs mois que la colère des syndicats gronde contre la réforme de la retraite, entrée en application en 2017, mais le gouvernement campe toujours sur sa position et affiche un niet catégorique à leur requête. L'Intersyndicale lance un appel à « la base et aux travailleurs des différents secteurs de la fonction publique pour se mobiliser et unifier leurs rangs et poursuivre la lutte syndicale, afin de protéger leurs acquis et faire valoir leurs doléances ».

A rappeler que « la retraite anticipée et la retraite sans condition d'âge, le projet de code du travail et la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs algériens, ainsi que le respect des libertés syndicales » constituent les points phare contenus dans la plateforme de revendications soulevées par l'Intersyndicale de la fonction publique. La coalition réclame également « la révision de la grille des salaires et l'amélioration du pouvoir d'achat de tous les travailleurs ».

Lynda Louifi

GHARDAÏA

Yennayer, ses coutumes son ambiance et son histoire

Comme il se doit, la communauté mozabite de Ghardaïa a célébré le nouvel an amazigh 2968, en réponse à l'officialisation de la langue amazighe reconnue dans le projet d'amendement de la nouvelle Constitution nationale.



Dans le but de faire valoir la culture amazighe dans toutes ses composantes, «la Mouhafada el-watania du tamazight», en collaboration avec la Direction de la culture de la wilaya de Ghardaïa et en présence du wali de Ghardaïa, Azzedine Mechri, avec la participation d'une pléiade de poètes d'expression amazighe de Ghardaïa, les deux grands poètes du M'zab, Abdelwahab Fekhar et Salah Tirichine), et d'autres de l'ensemble du pays, les habitants de la vallée du M'zab ont célébré le nouvel an amazigh dans une salle de conférences de la wilaya pleine à craquer. Le tout sous les airs doux des chorales présentes et en la mémoire des deux célèbres défunts de la langue tamazight les regrettés Abderrahmane Houache et Mohamed Kahalaynou.

Chaque année depuis très longtemps, les Algériens célèbrent yennayer, le nouvel an amazigh. Il est traditionnellement célébré du 6 au 12 janvier. Cet événement national est fêté cette année sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour qu'il soit vécu par la quasi-totalité des Algériens dans la joie, la convivialité, la solidarité et la tolérance.

L'avènement du nouvel an berbère de cette année 2968 a donné donc lieu à une ambiance particulière, empreinte de ferveur, de joie et de communion. Toutes les familles algériennes se préparent plusieurs jours à l'avance pour célébrer, avec faste, cet événement très attendu de l'année. La célébration de la fête de yennayer, bien ancrée, est restée la même dans le fond, avec peut-être quelques particularités d'une région à une autre vu la géographie, le climat, la composante humaine et, quelquefois l'appellation (Yennayer, Yennar ou encore Amenzou N'yennayer).

A Ghardaïa, les familles font, lors de cette journée, une véritable fiesta. Pour la circonstance, pendant une semaine, les populations de la wilaya, à l'instar des autres wilayas du pays, se préparent à accueillir le nouvel an berbère. Aux marchés populaires de la ville mozabite de Ghardaïa, les ménagères ont pris d'assaut les magasins pour faire leurs emplettes. La principale place du marché grouillait de monde, les femmes achetaient toutes sortes de denrées, surtout celles susceptibles d'agrémenter au mieux cette festivité. Les cérémonies de la fête de yennayer consistent surtout à préparer et consommer un repas copieux : «r'fis» à base de blé, de semoule et de smen, le tout arrosé de lait de chèvre ou de vache.

Les familles ghardaouies garnissent leurs tables, à l'occasion de cette célébration, avec une floraison de friandises, d'amuse-gueules de toutes les couleurs, et des mets inhabituels tels que les galettes aux œufs, les crêpes et les beignets de toutes sortes, en sus d'une collation composée principalement de fruits secs, tels les noix, noisettes, figues sèches, amandes, cacahuètes, dattes, oranges, pommes, pistaches et autres.

La fête de yennayer n'est pas une simple cérémonie ou encore un simple point de vue, notamment chez les Algériens. C'est une journée qui se caractérise par une sainte atmosphère réunissant toute la famille autour d'un dîner qui se compose de plats et de recettes traditionnels.

Lors du dîner, du r'fis chez les uns ou trid au poulet, ou bien du couscous aux raisins secs pour les autres. Les femmes à Ghardaïa, servent aux enfants, au déjeuner du 6 janvier, du r'fis. La tradition exige que l'on ne vide pas les plats, ce qui signifie que l'on ne doit pas avoir faim. L'occasion est saisie pour réunir la famille autour de ce célèbre plat. Les absents ne seront pas oubliés : des cuillères disposées par la mère symbolisent leur présence, et une proportion symbolique leur sera laissée dans le plat collectif, censé rassembler tous les membres de la famille. La fête garde de sa saveur pendant les quelques jours qui suivent l'événement. Les aliments servis vont symboliser la richesse, la fertilité ou l'abondance.

Cependant, beaucoup d'Algériens célèbrent yennayer sans en connaître le sens. En effet, selon un historien, les Amazighs ont choisi comme premier jour de l'année la date de 950 avant J.-C., l'année durant laquelle le roi Chechnaq, descendant des Amazighs, est monté sur le trône de la 22e dynastie en Egypte, après avoir combattu les Pharaons. Sa famille est restée sur le trône durant deux siècles. Le roi aurait choisi le jour de son ascension au trône comme premier jour de l'an. Mais il faut retenir que la présence des Amazighs en Egypte est antérieure à l'époque du roi Chechnaq. Dans la palette de Narmer, roi de la première dynastie égyptienne, les amazighs sont cités et évoqués comme faisant partie des habitants de la vallée du Nil.

Aissa Hadj Daoud

TABLE RONDE SCIENTIFIQUE DE LA CHAÎNE II SUR YENNAYER

Le calendrier berbère et les cycles de la nature

HIER, 12 janvier, Yennayer, premier jour du calendrier berbère, a été fêté avec enthousiasme et chaleur par les familles algériennes. Parallèlement au côté festif, la chaine II de la radio nationale a organisé à la salle Aïssa-Messaoudi une table ronde scientifique pour mettre en lumière les enseignements liés à Yennayer. Ce côté didactique a été animé par trois experts, chercheurs et historiens de la culture et civilisation amazighes, Mohamed Harech, Ahmed Boussaha et Zindine Kacimi. Cette rencontre, qui a duré plus de deux heures, a été retransmise en direct sur les ondes de la Chaîne II.

Le calendrier berbère, qui marque cette année son 2968e anniversaire, est beaucoup plus ancien que le calendrier moderne d'aujourd'hui, le dépassant de presque un millénaire. Cette constatation prouve que la civilisation berbère était bien en avance sur son époque. Ce calendrier prend en compte les cycles réguliers de la nature, s'harmonisant parfaitement avec son évolution au cours de l'année qui dure 365 ou 366 jours. Les saisons sont particulièrement marquées selon leur avènement. Le premier jour Yennayer célèbre l'arrivée de l'hiver. Il annonce la préparation et le départ des travaux agricoles, sources de vie et d'espoir. Ces travaux devancent le réveil de la nature au printemps, permettant au blé de se développer, de mûrir et d'être plus tard prêt pour les moissons, durant la saison sèche de l'été. L'automne concrétise la cueillette des olives et des autres arbres fruitiers. Le calendrier berbère est donc bien structuré vivant, et évoluant selon les lois naturelles et dictant les mouvements de l'activité humaine. Le calendrier universel de notre temps, qui en tire ses sources, lui doit beaucoup. Cette table ronde a été aussi l'occasion de passer en revue les parlers amazighs en usage dans nos différentes région, la Kabylie, les monts des Aurés, la vallée du M'zab, les montagnes de Chenoua, les Béni Snous de Tlemcen, les contrées sahariennes du Gourrara, Timimoun en particulier, l'extrême sud avec les régions du Hoggar et du Tassili, sans oublier de mentionner les mots, les expressions, les prononciations divergents, mais tous ces parlers ont incontestablement en commun l'unité et la cohésion de la langue amazighe. Les débats qui ont suivi cette table ronde menée avec brio par le modérateur Rabie Hamouda ont été denses et plein d'enseignements.

Kamel Cheriti

CÉLÉBRATION DE YENNAYER

Beni Amrane au rendez-vous

LA COMMUNE de Beni Amrane dans la wilaya de Boumerdès a accueilli les festivités de Yennayer 2968 en présence d'une grande foule. Elles ont été organisées par les citoyens de la commune, en collaboration avec l'Apc de Béni Amrane et l'Office des établissements de jeunes ainsi que le CFPA de la commune. Beni Amrane a été au rendez-vous en ce premier jour de l'an berbère correspondant au 12 janvier de chaque année. Un riche programme a été préparé pour la célébration de cet évenement. Une caravane composée de petits enfants accompagnés d'une troupe de « Idhebbaln » a sillonné la rue principale du chef-lieu. Les enfants étaient vêtus de tenues traditionnelles pour célébrer ce rendez-vous. La placette de la commune a été transformée en petit Salon de l'artisanat, où plusieurs objets ont été exposés, ainsi que des produits alimentaires du terroir, à l'instar de l'huile d'olive ; une des meilleures huiles du pays, nous font savoir les exposants. Une manière de mettre en avant le grand potentiel de la région.

Triaki Rachid, un représentant de la société civile, a indiqué que cette célébration « est une tradition chez nous, nos ancêtres nous ont laissé cette tradition, et il est de notre devoir de la perpétrer ». Il a toutefois fait remarquer que cette année l'événement est exceptionnel, « beaucoup d'efforts ont été consentis par les habitants de cette commune pour la réussite de cette fête». De son côté, Defel Abdenour, un membre aussi de la société civile, est revenu sur l'histoire de cette journée et sa symbolique. Il a souligné que pour la première fois il y a une symbiose. «Nous n'avons jamais réussi à fédérer une aussi grande foule ». Et d'ajouter : «C'est la deuxième fois que notre localité a enregistré une telle présence, la première c'était au lendemain de l'indépendance». Il a rappelé que Thamazgha, qui est une civilisation millénaire, est signe d'union et de fraternité, et que « l'Algérie est unie et indivisible ». Dans son message adressé aux citoyens de Beni Amrane à l'occasion de cette célébration, le P/APC Douleche Hacen n'a pas



omis de rendre un vibrant hommage à la société civile en soulignant le fait que « depuis que nous leur avons attribué l'autorisation il y a deux mois, ces associations ont travaillé jour et nuit pour arriver à ces résultats, que nous estimons satisfaisants ». Le rendez- vous est déjà donné pour la foire de l'huile d'olive que va abriter cette commune le mois de février prochain.

Lilia Ait Akli

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DRARIA
COMMUNE DE DRARIA
NIF / 410002000016085
N° 42/SG/2018

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 01/2018

L'Assemblée populaire communale de DRARIA lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

«Parachèvement BLOC B et aménagement extérieur du nouveau siège A.P.C de Draria.»

Les entreprises qualifiées intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges sur la base de la vérification de la qualification catégorie 03 et plus activité principale en bâtiment, il doit être retiré auprès du bureau des marchés au niveau du siège de l'APC de Draria, sis au 12 boulevard DRIOUCHE Med Draria, par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet conformément aux dispositions de l'article 63 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public contre le paiement d'une somme **de trois mille dinars (3.000,00 DA)** représentant les frais de reproduction.

Cet avis est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :
a- Capacité professionnelle : les entreprises ayant le certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité de catégorie **03 et plus activité principale en bâtiment** tous corps d'état ayant le code suivant : (331-3110 du 01 à 11).
b- Capacité financière : ayant d'un chiffre d'affaires minimum moyen des trois dernières années : 2014-2015-2016 de : **15.000.000,00 DA** (qui sera justifié par les bilans financiers des trois dernières années 2014-2015 et 2016 visés par les services des impôts).
c- Capacité technique :

Moyens humains : ayant un architecte ou ingénieur ou master en génie civil (qui sera justifié par les diplômes et les attestations d'affiliation CNAS ou CACOBATPH)
Moyens matériels : ayant au moins un camion 2,5 tonnes (qui sera justifié par carte grise avec attestations d'assurances en cours de validité).
Référence professionnelle : ayant réalisé au moins un projet d'équipement en bâtiment tous corps d'état : édifices publics, programme de logements, groupe scolaire, bibliothèque, centre de santé……. etc., avec aménagement extérieur ou VRD (qui sera justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics).

CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION : (voir détail dans le cahier des charges)

1- Le dossier de candidature :
- La déclaration de candidature.
- La déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, à savoir :

1- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité de catégorie **03 et plus activité principale en bâtiment** tous corps d'état ayant le code suivant : (331-3110 du 01 à 11).
2- Capacités financières : les bilans financiers des trois dernières années 2014-2015 et 2016 visés par les services des impôts.
3- Capacités techniques :
- Moyens humains justifiés par les diplômes et les attestations d'affiliation CNAS ou la CACOBATPH.
- Moyens matériels justifiés par les cartes grises ou factures d'achat avec attestations d'assurances.
- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution.

b) L'offre technique contient :
- La déclaration à souscrire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : **un mémoire technique justificatif**
- Le cahier des charges avec l'ensemble de ces pages paraphées, portant la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».
- Le planning d'exécution des travaux.
- Les moyens humains et matériels.

c) L'offre financière contient :
- La lettre de soumission.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**Dossier de candidature**», «**Offre technique**», «**Offre financière**», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – n° d'appel d'offres et l'objet de l'appel d'offres».
Les offres doivent être déposées auprès du bureau des marchés de l'APC de Draria.
La durée de préparation des offres sont fixées à **vingt et un (21) jours** à compter de la première date de parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale, *le BOMOP*.
La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée le dernier jour du délai de préparation des offres à **12h00** et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'ouverture des plis se fera en séance publique en présence de l'ensemble des soumissionnaires qui aura lieu au siège de l'APC de Draria le même jour de dépôt des offres à **12h30.**
La durée de validité des offres correspond à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant **du 14/01/2018 /ANEP N° 800 820**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ADRAR
SERVICE DE CONSTRUCTION
N°……../DUAC/SC/2017

A MONSIEUR
LE GERANT DE L'ENTREPRISE
DAHBI ALI Ouled Ali – Adrar

MISE EN DEMEURE N° 02

OPERATION N° : N.K. 5.721.2.262.027.19
INTITULE DE L'OPERATION : travaux de VRD tertiaire pour lotissements d'habitat rural groupé.

- Vu le marché approuvé par le comité des marchés de la wilaya sous n° 167 du 16/06/2016 et visé par le CF sous le n° 711 du 17/07/2016 ;
- Vu l'ordre de service n° 53 du 27/07/2016 ;
- Vu l'ordre d'arrêt des travaux n° 112 du 01/12/2016 ;
- Vu l'ordre de reprise des travaux n° 65 du 19/09/2017 ;
- Vu la visite effectuée au site du projet en date du 16/08/2017 ;
- Vu la correspondance n° 1853 du 06/09/2017 ;
- Vu la correspondance n° 92 du 19/09/2017 émanant de SUC de la daïra Adrar ;
- Vu la correspondance n° 2086 du 03/10/2017 ;
- Vu la correspondance en date du 17/10/2017 émanant de bureau d'études chargé du suivi BERAP ;
- Vu l'état d'avancement des travaux arrêté au 20/11/2017 émanant de SUC de la daïra Adrar ;
- Vu la mise en demeure n° 01 parue dans le quotidien *El Youm* le 28/11/2017 ;
- Vu l'état d'avancement des travaux arrêté au 11/12/2017 émanant de SUC de la daïra Adrar.

L'entreprise **DAHBI ALI,** sise à l'Ouled Ali – Adrar, titulaire du marché relatif aux travaux des VRD (assainissement) Site : 300 lots El-Qods – Baizoune – Adrar **Lot n° 02** : réseaux (assainissement).
Est mis en demeure pour la **2ème** fois pour la raison suivante :

Le chantier est abandonné.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure est fixé à sept (07) jours et commence à courir à compter de la publication de la présente mise en demeure dans la presse nationale.
Dans le cas où l'entreprise ne répond pas positivement à cette mise en demeure, le service contractant se réserve le droit d'appliquer les sanctions et mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, et notamment les dispositions du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, portant les réglementations des marchés publics.

LA DIRECTRICE DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

Le Jeune Indépendant **du 14/01/2018/ANEP N° 800 832**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION

ETABLISSEMENT DE REEDUCATION ET DE READAPTATION - CHLEF

NIF : 4080040010002023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'établissement de rééducation et de réadaptation – Chlef – informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2017 portant fourniture de denrées alimentaires au profit de l'Etablissement de rééducation et de réadaptation – Chlef et ses annexes (Etablissement de prévention Ténès et Etablissement de prévention Chlef) en cinq (05) lots : (Lot n° 02 : lait et dérivés, Lot n° 03 : fruits et légumes, Lot n° 04 : viandes rouges fraîches ovine, bovine et cameline, Lot n° 05 : farine panifiable & Lot n° 07 : poissons frais), qu'à l'issue de l'évaluation des offres, l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants comme suit :
L'analyse des offres conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

Désignation	Entreprise	Montant de l'offre Max DA/TTC Avant correction	Montant de l'offre Max DA/TTC Après correction	Observation
Lot n° 02	LAAZEB EL HADJ NIF : 178141501113164	18.851.000,00	19.595.300,00	Moins disant
Lot n° 03	AIT EL HADJ MAHMOUD NIF : 175421400477178	27.531.910,56	25.899.308,18	Moins disant
Lot n° 04	AICHOUN ABDERAZAK NIF : 192103502512168	24.000.000,00	24.000.000,00	Moins disant
Lot n° 05	S.P.A. MOULINS DE MOSTAGANEM NIF : 099827078202127	8.659.820,00	8.659.820,00	Moins disant
Lot n° 07	CHAOUCH ABD ERRAHMANE NIF : 197002020004948	770.000,00	770.000,00	Moins disant

Les soumissionnaires désirant connaître des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services de l'économat de l'Etablissement de rééducation et de réadaptation – Chlef au plus tard **trois (03) jours** à compter de la date de la première publication de cet avis.
Conformément aux dispositions des articles 82 et 182 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de la Justice, sis à 23, rue Taleb Abderrahmane, Bab El-Oued – Alger, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.
Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 14/01/2018/ANEP N° 800 864

PÉNINSULE CORÉENNE

Pyongyang enverra un chef d'orchestre lors des pourparlers avec Séoul

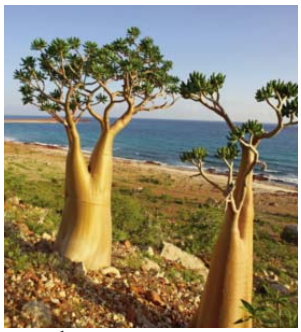


Après les négociations officielles de haut niveau entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, les premières en deux ans, Pyongyang fait preuve d'esprit de coopération sur la question des Jeux Olympiques.

La Corée du Nord a proposé de tenir une réunion de travail avec la Corée du Sud la semaine prochaine pour discuter de son projet d'envoyer une troupe d'artistes en Corée du Sud lors des prochains Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang, informe samedi l'agence sud-coréenne Yonhap se référant au ministère de l'Unification. Pyongyang a proposé que la réunion se tienne lundi dans le village frontalier de Panmunjeom (dans la partie nord-coréenne de la zone démilitarisée), représentant une zone de sécurité commune, et a annoncé qu'il y enverrait quatre responsables artistiques, dont un chef d'orchestre, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les deux parties devraient examiner l'itinéraire du voyage des Nord-coréens, leur logement et la logistique. Le ministère de l'Unification a indiqué qu'il examinerait la proposition du Nord et donnerait une réponse. Le ministère de l'Unification a indiqué qu'il examinerait la proposition du Nord et donnerait une réponse. Malgré les tensions qui subsistent dans la sphère politique, le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un, dans son discours du Nouvel An à la nation, a exprimé sa volonté d'engager un dialogue avec la Corée du Sud, ce qui a été bien accueilli par Séoul. En outre, d'après l'agence Yonhap, la Corée du Nord a accepté de rétablir la liaison téléphonique militaire en mer Jaune en vue d'empêcher de nouveaux incidents dans la région. «A l'heure actuelle, les autorités du Sud et du Nord sont en mesure d'établir un contact dans le secteur occidental. Notre pays a décidé à cet égard de normaliser à partir du 8h du matin ce mercredi cette liaison téléphonique militaire», a précisé l'agence. La Corée du Nord et la Corée du Sud ont accepté dans un communiqué commun d'avoir des discussions militaires. La Corée du Nord a achevé les travaux de maintenance nécessaires à la réouverture d'une ligne téléphonique militaire avec la Corée du Sud sur la côte ouest et les communications habituelles via cette ligne reprendront mercredi, a déclaré mardi le vice-ministre sud-coréen de l'Unification, Chun Hae-sung. **R. I.**

COLÈRE YÉMÉNITE CONTRE LES EMIRATS

« Sortez, Socotra n'est pas à vendre ! »



LES MÉDIAS des Emirats Arabes Unis ne cachent plus les ambitions d'Abou Dhabi dans les territoires yéménites, en particulier l'île de Socotra, que les Emirats arabes unis œuvrent depuis des mois à la transformer en une «colonie» émiratie. Auparavant, le discours émirati se limitait sur le «développement» et la « sécurisation » de l'île ainsi que « l'exploitation » de ses richesses. Mais, aujourd'hui des analystes émiratis ont réclamé, sur l'antenne de Sky News Arabic, un référendum pour les habitants de cet archipel afin de savoir s'ils veulent rejoindre les Emirats ou rester au Yémen. Les Emirats ont profité de la guerre saoudo-US contre le Yémen en 2015, pour renforcer leur présence et piller les richesses de Socotra. Des militants yéménites ont affirmé sur les réseaux sociaux qu'Abou Dhabi a transféré de cet archipel des plantes, des oiseaux et des animaux rares dans le monde vers les parcs de Dubaï. Vient s'ajouter à tout cela, le dévoilement des documents approuvés par le ministère de la Justice dans le gouvernement du président démissionnaire (Abed Rabbo Mansour Hadi) faisant état de la vente de grandes surfaces territoriales dans l'une des réserves de l'île de Socotra au représentant émirati de la 'Fondation Khalifa'. Les Emirats ont également recouru au processus de naturalisation et d'incitation des citoyens à quitter Socotra pour travailler aux Emirats, afin de vider l'île de sa population. En signe de colère à ces pratiques émiraties, des centaines de chef de tribus à Socotra ont signé une pétition réclamant la destitution du chef des tribus travaillant à la solde des Emirats. Socotra, est un archipel composé de quatre îles situées dans la mer d'Arabie, dont la plus grande île est également connue sous le nom de Socotra. En raison de sa biodiversité et de la présence de quelque 700 espèces uniques au monde, elle est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

R. I.

PÉNINSULE CORÉENNE

Pyongyang enverra un chef d'orchestre lors des pourparlers avec Séoul

APRÈS les négociations officielles de haut niveau entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, les premières en deux ans, Pyongyang fait preuve d'esprit de coopération sur la question des Jeux Olympiques. La Corée du Nord a proposé de tenir une réunion de travail avec la Corée du Sud la semaine prochaine pour discuter de son projet d'envoyer une troupe d'artistes en Corée du Sud lors des prochains Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang, informe samedi l'agence sud-coréenne Yonhap se référant au ministère de l'Unification. Pyongyang a proposé que la réunion se tienne lundi dans le village frontalier de Panmunjeom (dans la partie nord-coréenne de la zone démilitarisée), représentant une zone de sécurité commune, et a annoncé qu'il y enverrait quatre responsables artistiques, dont un chef d'orchestre, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les deux parties devraient examiner l'itinéraire du voyage des Nord-coréens, leur logement et la logistique. Le ministère de l'Unification a indiqué qu'il examinerait la proposition du Nord et donnerait une réponse. Le ministère de l'Unification a indiqué qu'il examinerait la proposition du Nord et donnerait une réponse. Malgré les tensions qui subsistent dans la sphère politique, le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un, dans son discours du Nouvel An à la nation, a exprimé sa volonté d'engager un dialogue avec la Corée du Sud, ce qui a été bien accueilli par Séoul. En outre, d'après l'agence Yonhap, la Corée du Nord a accepté de rétablir la liaison téléphonique militaire en mer Jaune en vue d'empêcher de nouveaux incidents dans la région. «A l'heure actuelle, les autorités du Sud et du Nord sont en mesure d'établir un contact dans le secteur occidental. Notre pays a décidé à cet égard de normaliser à partir du 8h du matin ce mercredi cette liaison téléphonique militaire», a précisé l'agence. La Corée du Nord et la Corée du Sud ont accepté dans un communiqué commun d'avoir des discussions militaires. La Corée du Nord a achevé les travaux de maintenance nécessaires à la réouverture d'une ligne téléphonique militaire avec la Corée du Sud sur la côte ouest et les communications habituelles via cette ligne reprendront mercredi, a déclaré mardi le vice-ministre sud-coréen de l'Unification, Chun Hae-sung.

R. I.

Prix national de l'information pour l'étranger 2017

LE CONSEIL du Prix national de l'information pour l'étranger 2017 (Presse et livres), a le plaisir d'inviter les médias, les maisons d'édition, les Vietnamiens dans le pays et à l'étranger ainsi que les ressortissants étrangers à nous envoyer des œuvres susceptibles de participer à notre Concours de 2017.



I. CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Contenu :
L'œuvre doit être authentique, convaincante, avoir une portée nationale et internationale et bénéficier d'un bon accueil de l'opinion publique ; l'œuvre doit être au service de l'information extérieure du Vietnam :
- en promouvant l'image du pays, de sa culture, de son histoire, de sa population, des réalisations de son œuvre de Renouveau ; en faisant connaître au monde un Vietnam pacifique, stable, développé et actif dans son intégration internationale.
- en donnant des informations vivantes sur la situation du pays, sur la politique du Parti, la législation de l'État, sur les points de vue du Vietnam dans des dossiers régionaux et internationaux ; en reflétant la stabilité de la situation politique, le développement et l'intégration internationale du pays pour gagner la sympathie et le soutien de la communauté internationale, ce qui profitera à la défense et à l'édification nationales.
- en rejetant les arguments fallacieux et calomnieux sur le Vietnam
- en affirmant que les Vietnamiens à l'étranger font partie intégrante de la nation vietnamienne, sont une ressource et un facteur important contribuant au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre le Vietnam et les autres pays.
- en aidant la communauté vietnamienne et la communauté internationale à bien comprendre la situation du pays et en gagnant leur soutien au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre le Vietnam et les autres pays, contribuant à l'édification et au développement durable du pays.

2. LES ŒUVRES EN COMPÉTITION

2.1. Sont des œuvres en vietnamien et en langues étrangères, publiées dans les médias au Vietnam et à l'étranger entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017.
2.2. Les œuvres ayant été primées dans d'autres concours peuvent toujours participer à celui-ci, à condition que soient précisés les prix obtenus, l'organisateur et la date du (des) concours en question.
2.3. L'œuvre ne doit faire l'objet d'aucun litige relatif aux droits d'auteur au moment de sa publication.
2.4. Formes et genres
Genres : Nouvelles, articles (prises de notes, commentaires, éditoriaux), reportages, enquêtes, interviews, émissions de radio et de télévision, produits sous formes de textes, de bandes sonores, de vidéos ou multimédia, photos, ou livres.
a. Presse écrite : Nouvelles, articles (commentaires, reportages), interviews
+ Nouvelles : une nouvelle ou une série de nouvelles (5 au maximum)
+ Articles : un article ou une série d'articles (5 au maximum). Chaque série doit avoir pour auteur une ou plusieurs personnes et traiter d'un même événement, d'un même sujet. Ne seront pas pris en compte les assemblages de nouvelles ou d'articles indépendants.
Pour les œuvres publiées en plusieurs langues étrangères, ce n'est qu'une œuvre représentative de celles-ci qui sera envoyée au concours. Il faut bien mentionner la langue choisie pour l'œuvre candidate au concours.
Il n'est pas nécessaire de traduire en vietnamien les œuvres écrites en langues étrangères

B. RADIO :

+ Nouvelles : une nouvelle ou une série de nouvelles (5 au maximum)
+ Articles (papiers, commentaires, reportages), interviews : un article, une Interview ou une série d'articles, d'interviews (durée maximale 20 minutes)
+ Émissions : une émission ou une série d'émissions (durée: moins de 30 minutes par émission).
Chaque série doit avoir pour auteur une ou plusieurs personnes et traiter d'un même événement, d'un même sujet. Ne seront pas pris en compte les assemblages de nouvelles, d'articles ou d'émissions indépendants. La qualité sonore doit être garantie. Les sons utilisés dans les œuvres doivent respecter les droits d'auteurs.
Les œuvres en langue étrangères doivent être sous-titrées en vietnamien.

C. TÉLÉVISION :

+ Nouvelles : une nouvelle ou une série de nouvelles (5 au maximum)
+ Reportages, interviews : un reportage, une interview ou une série de reportages, d'interviews (durée maximale 20 minutes pour 5 articles au maximum)
+ Emissions : une émission, une série d'émissions, un documentaire (durée : moins de 60 minutes par production).
Chaque série doit avoir pour auteur une ou plusieurs personnes et traiter d'un même événement, d'un même sujet. Ne seront pas pris en compte les assemblages de nouvelles, d'articles ou d'émissions indépendants. La qualité audio-visuelle doit être garantie. Les images et les sons utilisés dans les productions doivent respecter les droits d'auteurs.
Les productions en langues étrangères doivent être sous-titréesen vietnamien.
d. Presse électronique : Nouvelles, articles, interviews
Ce sont des œuvres inédites (au moment de leur parution) exclusivement réservées à la presse électronique.
Les candidats peuvent envoyer une nouvelle ou une série de nouvelles (5 au maximum), un article ou une série d'articles (5 au maximum) sous formes de textes, de bandes sonores, de vidéos ou multimédia. Ne seront pas pris en compte les assemblages de nouvelles ou d'articles indépendants ou les œuvres reprises de la presse écrite.
Pour les œuvres publiées en plusieurs langues étrangères, ce n'est qu'une œuvre représentative de celles-ci qui sera envoyée au concours. Il faut bien mentionner la langue choisie pour l'œuvre candidate au concours.
Il n'est pas nécessaire de traduire en vietnamien les publications en langues étrangères.

E. PHOTO JOURNALISME : PHOTOS SÉPARÉES, ASSEMBLÉES OU REPORTAGES PHOTO

Chaque série de photos ne doit pas dépasser 10 photos et doit avoir été publiée dans un même numéro de journal ou dans la même publication internet (pour la presse électronique). Ne seront pas prises en compte les photos assemblées ni les photos retouchées par logiciels informatiques.
f. Photos de paysages : photos séparées ou assemblées au maximum 10 photos publiées dans un même numéro de journal ou dans la même publication internet (pour la presse électronique). Ne seront pas prises en compte les photos assemblées ni les photos retouchées par logiciels informatiques.
g. Livres : un livre ou une collection de livres en vietnamien ou en langues étrangères ayant trait à l'information extérieure du Vietnam.
Les publications au Vietnam doivent avoir préalablement reçu l'autorisation d'un organe compétent de l'État.
3. Réglementations concernant les dossiers de candidature
3.1 : Auteurs : particuliers ou groupes d'auteurs vietnamiens ou étrangers. Chaque auteur ou groupe d'auteurs peut envoyer au maximum 7 œuvres séparées ou en séries à la compétition.
Les membres du jury de la finale ne sont pas autorisés à concourir.

3.2 : ŒUVRES :

Chaque œuvre doit être accompagnée :
+ d'informations sur l'auteur ou les auteurs: nom et prénom, nom de plume, titre de fonction actuel, employeur, numéro de téléphone mobile, email, adresse.
+ d'une présentation sommaire, en vietnamien, de l'œuvre : forme, genre, contenu principal, contexte de la création, soulignant les découvertes éventuelles effectuées par l'auteur, la portée et l'attraction de l'œuvre.
Presse écrite et électronique : exemplaire authentique ou copié du journal en qualité suffisante. S'il s'agit d'un article publié sur plusieurs pages, il faut recoller les morceaux sur du papier blanc de format A4 et numéroter chaque page correspondante. 3 copies seront nécessaires.
Radio : enregistrement CD (une œuvre par CD) ; indications précises de l'employeur, de l'auteur, du titre de l'œuvre, de son genre, de sa durée et de sa date de diffusion ; texte écrit de la production radiophonique certifié par l'employeur.

Télévision : enregistrement DVD ou USB ; indications précises de l'employeur, de l'auteur, du titre de l'œuvre, de son genre, de sa durée et de sa date de diffusion ; script et commentaires détaillés de la production télévisuelle certifiés par l'employeur.
Photojournalisme : photos déjà publiées et photos en format 18cmx24cm (photos séparées) et 12cmxl8cm (photos en séries ou reportage photos)

LIVRES : EXEMPLAIRE AUTHENTIQUE.

* Le Conseil ne renverra pas aux auteurs leurs œuvres ayant participé à la compétition.

II. PRIX

Le Prix de 2017 sera remis à des œuvres de la presse écrite, audio-visuelle, électronique ; de photojournalisme; à des photos de paysages et à des livres.
Chaque catégorie aura droit à des premier, deuxième, troisième prix, en plus de prix d'encouragement.
Le nombre des prix sera décidé par le comité organisateur.
1. Récompenses pour les premiers, deuxième, troisième prix :
- Trophée «Prix national de l'information pour l'étranger 2017»
- Certificat du comité organisateur
- Liquidités dont le montant sera décidé par le Conseil des prix
2. Récompenses pour le prix d'encouragement :
- Certificat du comité organisateur
- Liquidités dont le montant sera décidé par le Conseil des prix

III. ORGANE PERMANENT EN CHARGE DU PRIX

Le Journal Nhân Dan est l'Organe permanent du Prix national de l'information pour l'étranger 2017. Les organes de presse, d'édition, les ministères, secteurs et localités, les représentations vietnamiennes à l'étranger, les organisations d'amitié du Vietnam, les auteurs vietnamiens et étrangers disposant d'œuvres répondant aux critères définis dans ce communiqué sont priés d'envoyer leurs travaux à l'Organe permanent du prix avant le 31 mars 2018.

ADRESSE DE RÉCEPTION :

Le Bureau du Parti et d'Organisation de masse du Journal Nhân Dan : 71 rue
Hang Trong, HoanKiem, Hanoi
Téléphone : 02439381487, 02438254231, 0903215450
Fax:02439381487
Email : giaithuongdoingoai2017@gmail.com
Attention à bien indiquer sur l'enveloppe : Dossier de candidature au Prix national de l'information pour l'étranger 2017.

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE À CONSTANTINE

A la mémoire de Massinissa

La pièce théâtrale Amenokal est interprétée en langue amazighe dans sa variante chaouie, elle animera les planches du Théâtre régional Mohamed Tahar-Fergani de Constantine, dans l'après-midi de ce jeudi 11 janvier, marquant la célébration de Yennayer 2968.



Produite par le même Théâtre en 2015, elle constitue une première du fait qu'elle est jouée en langue chaouie. Mise en scène par Karim Boudechiche d'après la nouvelle El Bernous de Aissa Redaf (comédien et chorégraphe), Amenokal (chef suprême) est interprétée par cinq comédiens, dont le rôle principal est assuré par Yasmine Feriak du Théâtre régional d'Oum El Bouaghi, et cinq danseurs sur une musique de Abdeladim Khomri et une chorégraphie de Riad Beroual. Ce spectacle de trente minutes met en scène le personnage d'une jeune journaliste qui, passionnée par l'étude des sites archéologiques et des mausolées numides, fera lors de ses recherches la connaissance d'un architecte qui dispose de connaissances sur l'histoire. Ce dernier l'invite à la visite du mausolée de Massinissa. La découverte est si impressionnante, si marquante que la journaliste entre en transe. Elle se retrouve comme dans un rêve à l'ère numide, elle assiste alors aux funérailles de Massinissa, elle deviendra témoin et actrice dans des événements tumultueux en chaîne, qui feront d'elle une ardente combattante pour la protection du patrimoine historique numide. Car elle finira par revenir à la réalité à la fin du spectacle, non sans transmettre un message au public, celui de s'intéresser à tout ce qui a trait à la culture et l'histoire amazighes, les éléments indissociables de l'identité nationale. D'un tableau à un autre, la pièce est ponctuée par des rythmes musicaux en rapport avec l'amazighité. Sa chorégraphie met en évidence l'étonnement et même les rêves de la journaliste. Cette dernière a eu droit à un voyage à travers le temps durant lequel elle a atterri dans l'époque numide, précisément le jour de la mort de Massinissa pour assister à son enterrement. Captivante, cette pièce a suscité un intérêt manifeste du public dans la salle du Théâtre régional de Constantine. L'écueil linguistique n'a pas empêché les comédiens comme Djamel Mezraoui (dans le rôle de l'architecte), Ahmed Hemames (Massinissa), Samir Mohcen (le général numide), Chaker Boulemdais de faire le show et intéresser le public à leur pièce qui a décroché le prix du jury lors de la 7e édition du Festival culturel national du théâtre amazigh de Batna en 2015. Des spectateurs ayant assisté à cette représentation théâtrale, ont affirmé avoir perçu le message de la pièce de manière artistique et élégante, et ce, en dépit de leur incompréhension de tamazight, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Aussi, nombre de manifestations seront initiées, dans le contexte de la nouvelle année amazighe, à travers tout le territoire de la wilaya de Constantine, dont des exposés sur le patrimoine amazigh avec la participation de plusieurs wilayas. Le palais de la culture Mohamed Laid-El Khalifa et la maison de la culture Maled-Haddad ouvriront leurs portes pour la projection de films documentaires. Les rues du centre-ville seront également animées par un carnaval folklorique. Et une conférence sera animée au musée national Cirta par Dr. Hocine Taoutaou, directeur du centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques d'Ain M'lila, sur Le calendrier amazigh et chechnak : entre l'authenticité et la réalité.

R. C.

CÉLÉBRATION DE YENNAYER 2968

Ayred fait des émules à Oran

LE CARNAVAL Ayred a sillonné, dans la journée de ce vendredi 12 janvier, les rues du centre ville d'Oran pour célébrer le nouvel an amazigh, avec des comédiens déguisés, masqués et portant des capes, selon la coutume des Beni Snous de la région tlemcenienne.

L'évènement, organisé par la direction de la culture d'Oran, en collaboration avec l'association Numidia, avec la participation de l'association Art Actif, a drainé un grand nombre de spectateurs, notamment des familles oranaises qui ont tenu à assister à cette manifestation en tenues traditionnelles. Le carnaval sera organisé dans le cadre de la semaine culturelle amazighe à Oran, avec un programme riche en activités : cours d'initiation à la langue amazighe, expositions et autres conférences, a rapporté le chargé de communication de la direction de la culture Nori Mekhessi. Des spectateurs du carnaval se sont dits particulièrement fiers de célébrer cette année Yennayer, désormais consacrée fête nationale officielle. « Il vaut mieux tard que jamais », a confié Ami Moh, un octogénaire qui se dit, en dépit de tous, « content de voir l'Algérie renouer avec ses racines berbères ». Rabiaâ, une universitaire, la cinquantaine, espère voir tamazight enseignée dans toutes les écoles, non sans affirmer qu'« il faut aller de l'avant et continuer dans cet élan », rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Le carnaval a fini ses performances de rue, au niveau de la Cathédrale d'Oran, avec un dernier spectacle, soit une chorégraphie de comédiens masqués et portant des capes, ils incarnent le combat entre le bien et le mal, symbolique du carnaval traditionnel Ayred des Beni Snous, qui veut que c'est le bien qui triomphe toujours, souligne, de son côté, le metteur en scène de l'association Art Actif, Samir Zemouri. Deux conférences seront été également animées dans la matinée de ce vendredi au niveau du Musée des arts modernes d'Oran (Mamo), la première animée par Nawel Kerrouche sur le thème La langue amazighe entre réalité et défis et la deuxième par l'universitaire Messaoud Babadji sur la Balade géographique et historique dans l'ouest algérien.



R. C.

SORTIR

PIECE
Spectacle L'aube Ismael. Jeudi 18 janvier. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Meryem Medjkane et Tarik Bourrara sur une scénographie de Hadda Djaber. Voyage initiatique où l'absence, l'exil, le silence, la quête et la renaissance sont constamment présents et nous interpellent.

CONCERT
Cycle de concerts de musique contemporaine. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. 19h. Accès : 800 DA.
- Jeudi 18 janvier : Duo Parenthèses - Djamel Ghazi à la flûte, Kheir Mokrane au piano. Trio Anton - Sophie Baduel au violon, François Baduel au violoncelle, Christine Marchais Sieffert au piano.
- Vendredi 19 janvier : Duo italien In Limine - Vera Marenco au chant et Valentina Messa au piano. Duo Icarus d'Espagne - Alfonso Padilla Lopez au saxophone, Alberto Plaza Fernandez à la guitare.

GUERNICA
Exposition Dialogue hispano-algérien sur le Guernica jusqu'au jeudi 25 janvier. Institut Cervantès d'Alger. Célébration du 80e anniversaire de l'œuvre majeure de Pablo Picasso. Œuvres inspirées du tableau, après une résidence de création, signées Julio Lozano d'Espagne, Abderahmane Aidoud, Djahida Houadef, Mouna Bennamani, Amor Idriss Lamine Dokman, Abderahmane Cheref d'Algérie.

CHAABI
L'Orchestre Basta en concert chaabi. Vendredi 26 janvier. 19h. Casbah d'Alger. Accès : 1500 DA. Contact pour billetterie et information : 0550010178.

PATRIMOINE
Conférence Patrimoines partagés : Fernand Pouillon en Algérie par Cecilia Fumagalli, docteur en architecture et ingénieurie de construction à Politecnico de Milan. Regard croisé sur l'œuvre de Pouillon en Algérie. 11h. Samedi 27 janvier. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

FLAMENCO
Atelier de danse flamenco avec la danseuse professionnelle Samara. Du jeudi 25 (17h-19h) au samedi 27 janvier (10h-12h). Séances ouvertes pour tout niveau à l'Institut Cervantes d'Alger. Contact : 021 63 38 02.
infoarg@cervantes.es

IMAGE
Yasmine Lallem expose Alger, ville de tous les contrastes jusqu'au mardi 06 février. Hôtel Sofitel Algiers Hamma Garden. Des photos sur la capitale et paysages urbains. Alger se dévoile dans tous ses contrastes.

ECOLE
Ouverture d'une nouvelle école de musique et de théâtre pour tout âge de l'établissemen Arts et Culture d'Alger, baptisée du nom des frères Ahmed et Mouloud Ibari. Chaabi, andalou, guitare classique et d'autres instruments. Cheraga-Alger (rue Belahcen). Inscriptions : 02 photos d'identité, extrait de naissance, certificat médical, frais annuels d'inscription (selon la discipline), autorisation légalisée du tuteur pour les enfants.

CONSERVATION
L'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels (Dar essouf, Casbah d'Alger) annonce le lancement d'un master professionnel en conservation pour septembre 2018. Deux années d'études pour diplômé de premier cycle (licence). Consulter : encrbc-dz.com

Vaccination contre la rougeole et la rubéole: plus de 47 000 élèves vaccinés à Alger

Le nombre d'élèves des cycles primaire et moyen vaccinés dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole (R-R) au niveau de la wilaya d'Alger, a atteint 47 380 élèves a indiqué le chef de service de la prévention à la direction de la Santé de la wilaya d'Alger.

La campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole se déroule à Alger dans de bonnes conditions, a indiqué le Dr Ait Ouaras Boudjemaa, précisant que le nombre d'élèves des cycles primaire et moyen (6 à 16 ans) vaccinés a atteint 47 380 élèves durant la période allant du 21 décembre 2017 au 7 janvier 2018.

Le même responsable a indiqué que le nombre d'élèves concernés par la vaccination s'élevait quotidiennement, avec plus de 1500 élèves enregistrés les 8 et 9 janvier dernier, ce qui est, a-t-il dit un indicateur positif.

Il a en outre noté une grande affluence des parents avec leurs enfants au niveau des 73 polycliniques et 48 salles de soins dédiées à cette opération à Alger.

Il a rappelé à ce propos la décision prise par le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière de prolonger la période de vaccination au 31 janvier pour permettre aux parents de faire vacciner leur enfant, d'autant que l'opération concernera au niveau de la capitale plus de 600 000 élèves des cycles primaire et moyen, dont 580 000 élèves issus des écoles publiques et plus de 33 000 des écoles privées.

Le même responsable a affirmé par ailleurs qu'aucun cas de complication post-vaccination n'avait été enregistré, ce qui a encouragé, a-t-il dit, les autres parents à vacciner leurs enfants.

Pour le Dr. Ait Ouaras, l'opération de vaccination a abouti grâce à la conjugaison des efforts du corps médical à travers les campagnes de sensibilisation menées au niveau des différentes structures sanitaires par le biais des médias dans le but de rappeler aux familles la nécessité de cet acte et de ses bienfaits pour leurs enfants.

Le même responsable a mis en avant l'importance de la sensibilisation sur l'importance de la vaccination, d'autant a-t-il dit que les vaccins administrés en Algérie sont «garantis» par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et ont prouvé leur efficacité dans le cadre du calendrier national de



vaccination infantile. La campagne de vaccination, prolongée par le ministère de tutelle jusqu'au 31 janvier, se déroule dans d'excellentes conditions, a rappelé M. Ait Ouaras, soulignant à ce propos la mobilisation de 97 unités de dépistage et de suivi dans le milieu scolaire, 206 médecins, 186 agents de vaccination, 54 infirmiers et 184 psychologues.

La campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole en milieu scolaire s'inscrit dans le cadre du programme national de lutte contre ces deux maladies, conformément aux recommandations de l'OMS et du Comité technique des vaccinations (CTV), a-t-il poursuivi.

L'objectif de la campagne de vaccination est de renforcer l'immunité des élèves des cycles primaire et moyen, soit la tranche d'âge la plus exposée à ces maladies, contre la rougeole et la rubéole et leur éviter d'éventuelles complications lors d'une contamination à un âge plus avancé (méningite, malformations congénitales...). Dr Ait Ouaras a révélé par ailleurs l'existence de cas de décès suite à des complications sévères de la grippe saisonnière, précisant qu'il s'agit de «femmes enceintes ou de personnes souffrant d'une maladie chronique et qui n'étaient pas vaccinées contre la grippe saisonnière».

Plus de 60.042 personnes ont été vaccinées sur un quota de 70.000 doses de vaccin antigrippal pour la wilaya d'Alger, destinées en premier lieu aux personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants, a fait savoir la même source.

Le même responsable a ajouté que la wilaya d'Alger bénéficiera d'un quota supplémentaire de vaccin antigrippal dans le cadre du quota national de 40 000 doses supplémentaires annoncées récemment par le ministère de tutelle pour répondre aux besoins de la population. Il a rappelé que le moyen le plus efficace de se protéger de la grippe saisonnière et de ses complications est la vaccination, assurant que le vaccin contre la grippe est disponible dans les structures sanitaires et en pharmacie où il est remboursé par la sécurité sociale.

La Clinique médico-chirurgicale infantile de Bou Ismaïl: projet d'agrandissement et de modernisation

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a annoncé un projet d'extension et de modernisation de la Clinique médico-chirurgicale infantile (CMCI) de Bou Ismaïl (Tipasa), l'unique en Algérie dans sa spécialité.

Lors d'une conférence de presse, en marge de sa participation aux célébrations du nouvel an amazigh à la CMCI en compagnie des enfants et de leurs familles, le ministre a fait état d'une prochaine étude pour la réalisation d'une clinique moderne au niveau de l'ancien établissement.

La CMCI enregistre une augmentation annuelle des interventions chirurgicales de l'ordre de 10%, a fait savoir M. Zemali, soulignant que l'équipe médicale se dévouait au quotidien à sauver des enfants atteints de cardiopathies.

Des dizaines d'interventions chirurgicales, y compris les plus délicates comme les opérations à coeur ouvert, sont réalisées quotidiennement, a-t-il précisé, soulignant que son département coopérait avec le ministère de la Santé pour réaliser des projets d'investissement dans ce domaine.

La Clinique médico-chirurgicale infantile de Bou Ismaïl a fermé le pavillon des opérations chirurgicales il y a cinq (5) mois suite à la découverte d'un virus qui aurait pu être fatal aux enfants. La CNAS avait alors transféré certains malades vers des cliniques privées et d'autres vers l'étranger. Des travaux d'aseptisation et de stérilisation de grande envergure étaient alors réalisés par un laboratoire étranger. Concernant la communauté nationale établie à l'étranger, le ministre a mis en avant la création d'un mécanisme visant à permettre aux jeunes résidant à l'étranger de bénéficier des différents dispositifs d'appui à la création d'activité, à l'instar de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), rappelant la déclaration du Premier ministre, Ahmed Ouyahia lors d'une rencontre l'ayant regroupé avec la communauté nationale en France.

S'agissant des membres de la communauté nationale établis dans certains pays étrangers qui demandent des mécanismes leur permettant de cotiser à la Caisse nationale de retraite (CNR), le ministre a affirmé que ses services comptent prendre en charge ce dossier.

Il s'agit, a-t-il dit, d'une préoccupation exprimée par un député représentant la communauté algérienne, relevant que ces dossiers sont traités dans le cadre des conventions de coopération bilatérale.

L'Algérie est liée par des conventions bilatérales avec la France dans ce domaine, a-t-il poursuivi, déplorant l'absence de conventions similaires avec les pays du Golfe. Cependant, une réflexion a été engagée pour préparer des mécanismes facilitant la cotisation de notre communauté établie dans ces pays à la CNR.

Quant aux rumeurs rapportées sur la hausse du montant des cotisations pour la CASNOS, le ministre a catégoriquement démenti l'information, ajoutant qu'il s'agit simplement de majorations et de pénalités de retard de paiement des cotisations.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

-Congrès Franco-Algérien de Cancérologie Gynécologique - 6 et 7 janvier 2018 à Oran

-3ème Conférence Internationale d'Infectiologie d'Oran - 26 au 28 janvier 2018 à Oran

-7ème Congrès National de Biologie Médicale et Médecine de Laboratoire - 6 et 7 mai 2018 à Alger

VOLLEY-BALL / SUPER-DIVISION MESSIEURS (11e JOURNÉE)



RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Poule A :

O El-Kseur - CS Sétif	3-0
PO Chlef - RC M'sila	1-3
NC Béjaïa - NR Bordj Bou Arréridj	2-3
ES Tadjenanet - OMK El-Milia	2-3

Classement :	Pts	J
1. NRBB Arréridj	32	11
2. NC Béjaïa	22	11
3. PO Chlef	20	11
—. OMK El-Milia	20	11
5. ES Tadjenanet	16	11
6. RC M'sila	12	11
7. CS Sétif	7	11
8. O El-Kseur	3	11

Poule B :

JSC Ouled Adouan - N Zerrouak	--
EF Aïn Azel - MCB Laghouat	3-0
MB Béjaïa - ES Sétif	3-1
WA Tlemcen - GS Pétroliers	0-3

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	31	11
2. ES Sétif	25	11
3. WA Tlemcen	20	11
4. JSCO Adouane	18	10
5. N Zerrouak	10	10
6. MB Béjaïa	10	11
7. EF Aïn Azel	9	11
8. MCB Laghouat	6	11.

VOLLEY-BALL / NATIONALE «UNE» DAMES (5E JOURNÉE)

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Poule A / Samedi :

WA Béjaïa - NR Chlef (14h00)

CRT Toudja - GS Pétroliers (14h00)

Exempte : ASW Béjaïa

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	8	3
2. NR Chlef	6	3
3. ASW Béjaïa	4	4
4. WA Béjaïa	3	3
—. CRT Toudja	3	3

Poule B

RC Béjaïa - NC Béjaïa 0-3

RU Ben-Aknoun - MB Béjaïa 0-3

Exempt : Seddouk VB

Classement :	Pts	J
1. NC Béjaïa	11	4
2. MB Béjaïa	8	4
3. RC Béjaïa	6	4
4. Seddouk VB	5	4
5. RU Ben-Aknoun	0	4.

54094/015/400

BASKET-BALL / DIVISION NATIONALE A DAMES (7E JOURNÉE)

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

RC Bordj Bou Arréridj - GS Pétroliers26-108

OC Alger - Husseïn-Dey Marines 69-57

JF Kouba - USM Alger 41-46

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	12	6
—. H.Dey Marines	12	7
3. OC Alger	11	6
4. RCBB Arréridj	10	7
5. MT Sétif	8	5
—. USM Alger	8	7
7. USA Batna	7	5
—. JF Kouba	7	7.

HANDBALL / CAN-2018 (MESSIEURS) ALGÉRIE

La FAHB dévoile la liste des 18 joueurs

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a dévoilé vendredi la liste des 18 joueurs retenus pour prendre part à la 23e Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon (17-27 janvier).



A la CAN-2018, l'Algérie évoluera dans le groupe A en compagnie du Gabon, de la Tunisie (vice-championne d'Afrique), du Congo et du Cameroun, alors que le groupe B est composé de l'Egypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, du Nigeria et de l'Angola. Les Verts, qui comptent dans leurs rangs 8 joueurs du GS Pétroliers, entameront le tournoi le mercredi 17 janvier face au Cameroun (11h00 locales et algériennes).Le Sept national vient de boucler son ultime stage préparatoire en prenant part à un tournoi disputé à Doha (Qatar) avec, au programme, quatre matchs amicaux face au Qatar (défaite 40-21), à Cuba (victoire 32-20), à Oman (victoire 28-27) et à l'Iran (défaite 31-28).Les trois premiers de la CAN se qualifieront pour le Mondial-2019 prévu en Allemagne et au Danemark.

LISTE DES JOUEURS CONVOQUÉS :

GS Pétroliers : Arib Réda, Abdellah Benmenni (gardien de but), Berriah Abderrahim, Berkous Messaoud, Boussaïd Ahmed, Chehbour Ryad, Ghedbane Khelifa (gardien de but), Loudf M'hamedAl-Gharafa (Qatar) : Belaïd Mohamed Amine CRBB Arréridj : Bourriche Mouloud, Hammouche Abdennour, Moufok Latif Meselki Yeterlilik (Turquie) : Bousmal Adel (gardien de but)Istres (France) : Daoud Hicham JSE Skikda : Djebrouni Walid, Saker Redouane CRB Baraki : Hadj Sadok Mustapha ES Aïn Touta : Hamoud Ayat Allah Koumeyni.

CHAMPIONNAT ITF/CAT D'AFRIQUE DU NORD (U-14)

Deux Algériens dans le dernier carré

LES ALGÉRIENS Ramzi Brahimi et Bouchra Mebarki ont composté leurs tickets pour les demi-finales des tableaux simples du championnat ITF/CAT d'Afrique du Nord des moins de 14 ans (U-14), vendredi soir au Tennis club de Bachdjarah (Alger).Brahimi s'est qualifié après son succès en quart face au Tunisien Bennour Dit Sahli Anas par deux sets à zéro (6-2 6-3), tandis que Mebarki a battu la Marocaine Al Aouni Aya 6-2 6-1.Pour le compte des demi-finales prévues samedi, Brahimi défiera le Tunisien Oueslati Mohamed Amine. Sa compatriote Mebarki sera opposée à la Tunisienne Racl Ranm.Sur les dix-sept joueurs algériens engagés (7 garçons et 10 filles), seuls Brahimi et Mebarki ont réussi à atteindre les demi-finales des tableaux simples.Dans les tableaux doubles, le duo algérien Benamar Anis et Kichou Slimane se sont qualifiés pour les demi-finales suite à leur victoire face aux Libyen Ashaybani Abdullah et le Tunisien Bennour Dit Sahli sur le score 6-3 6-1. Ils seront opposés au prochain tour à la paire Tunisienne composée de Oueslati Mohamed Amine et Chedly Karim.Les deux autres duos algériens, composés de Soltani Ibrahim - Benhabiless Rayan et Brahimi Ramzi - Benosmane Abdelkrim, s'affronteront dans l'autre demi finale, après leurs succès en quart respectivement face aux Libyens Eskander Elyas - Meekaeil Mohamed (2-6 6-4 10-6) et le Marocain Bezzaz Othmane et l'Algérien Ghettas Mohamed Redha(6-0 6-2).Cette compétition enregistre la participation de 32 athlètes (16 garçons et 16 filles). Elle se dispute en simple et en double et les joueurs éliminés auront l'occasion de jouer le tableau de consolation (classement). Le tournoi, qui devait regrouper cinq pays, se déroule finalement en présence de quatre nations après le retrait de l'Egypte. Il s'agit de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de la Libye.

Confédération africaine de badminton

L'Algérien Zoubiri élu nouveau président

Le président de la Fédération algérienne de badminton (FABa), Amine Zoubiri, a été élu vendredi soir, président de la Confédération africaine de badminton (BCA), lors de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEx), tenue à Prétoria (Afrique du Sud).Zoubiri succède ainsi au Nigérian Danlami Zama Sanchi suite au retrait de confiance décidé à l'unanimité par les membres lors de cette AGEx qui s'est tenue en présence de plus 23 délégués provenant des pays membres de la BCA.Outre l'élection de Zoubiri, plusieurs points ont été abordés à cette occasion, notamment la question relative à l'installation d'un secrétaire général. Cette AGEx, convoquée par la majorité des membres du conseil conformément aux dispositions statutaires de la BCA, visait la restauration des valeurs d'éthique du sport et le changement du mode de gouvernance de certains acteurs de cette institution.

FOOTBALL / COUPE D'ALGÉRIE 2018 (16ES DE FINALE)

Élimination «surprise» du Paradou et de l'O. Médéa

Le MC El Bayadh et l'IRB Belkheir, deux petits clubs de Régionale 1 ont créé la sensation vendredi, en éliminant des les 16es de finale de la Coupe d'Algérie deux ténors de la Ligue 1 Mobilis de football, respectivement le Paradou AC et l'Olympique de Médéa, au moment où les autres favoris, comme le CR Belouizdad, le DRB Tadjenanet et le MO Béjaïa se sont qualifiés.

Le MC El Bayadh et l'IRB Belkheir ont commencé par bien résister à leurs adversaires, les menant d'abord aux prolongations, puis aux tirs au but, pendant lesquelles ils ont arraché des qualifications historiques.Le Paradou avait pensé avoir fait le plus dur en ouvrant le score par Benayad (113'), mais c'était sans compter sur la détermination du MCEB, qui s'est transcendé devant ses supporters, arrachant une égalisation inespérée à l'ultime minute des prolongations, grâce à Toual, sur penalty à la 120'. Sur sa lancée, le MCEB a séduit pendant la séance de tirs au but, surclassant le club de Kheireddine Zetchi (4-3).De son côté, l'Olympique de Médéa a été tenu en échec l'IRB Belkheir (0-0), même après prolongations, et pendant la séance de tirs au but, il a dû aller au-delà de la série initiale de cinq tirs, pour s'incliner finalement (6-5).Les autres matchs, quant à eux, ont connu des issues plus ou moins logiques, puisque l'avantage a tourné en faveur des favoris, comme le DRB Tadjenanet, ayant dominé le MC Saïda (2-1).



Même cas de figure au stade du 20-Août 1955, ou le CR Belouizdad a assez facilement dominé le petit poucet CSSW Illizi (2-0), au moment où l'AS Aïn M'Lila a dû recourir à la séance de tirs au but pour se défaire du l'IB Lakhdaria 3-0, alors que le match s'était soldé par un nul vierge (0-0).Pour sa part, le MO Béjaïa a réussi à faire la différence pendant les prolongations (2-1), alors que son adversaire, le MB Hassasna venait tout juste d'être réduit à dix.De son côté, le CR Zaouia s'est contenté du service minimum face au NC Magra, qu'il a dominé (1-0), exactement comme l'avait fait le CRB Dar El Beïda jeudi, en ouverture de ces 16es de finale de la coupe d'Algérie, où il avait surclassé l'ES Besbes (1-0).Les huit matchs restants ont été étalés sur trois journées : samedi, lundi et mardi, avec à l'affiche les chocs JS Saoura - ES Sétif, USM Alger - CS Constantine, US Biskra - USM El Harrach et USM Blida - ASM Oran.

CRB Dar El Beïda - ES Besbes	1-0
DRB Tadjenanet - MC Saïda	2-1
CR Zaouia - NC Magra	1-0
CR Belouizdad - CSSW Illizi	2-0
MC El Bayadh - Paradou AC (MCEB qualifié aux TAB 4-3)	1-1
IRB Belkheir - Olympique de Médéa (IRBB qualifié aux TAB 7-6)	0-0
AS Aïn M'lila - IB Lakhdaria (ASAM qualifié aux TAB	0-0 3-0)
MB Hassasna - MO Béjaïa	1-2

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERT

«Je ne quitterai l'USMA que pour l'Europe» (Oussama Darfalou)

L'ATTAQUANT international algérien de l'USM Alger Oussama Darfalou qui suscite l'intérêt de plusieurs clubs locaux et étrangers dans la perspective d'un recrutement pendant le mercato hivernal, a assuré vendredi qu'il ne quittera son club actuel, l'USM Alger que pour l'Europe. «Effectivement, j'ai pas mal de contacts en ce moment, mais j'ai une très bonne relation avec le président Haddad, et je lui ai promis que je ne quitterai pas l'USMA, sauf si c'est pour aller en Europe» a indiqué l'ex-avant-centre de du RC Arbaâ dans une déclaration au site officiel du club, au moment où des bruits l'ont donné partant vers le club tunisien, l'Etoile Sportive du Sahel. «Je ne changerai pas de club, sauf si je décroche un contrat professionnel en Europe. Je tiens donc à rassurer les supporters que je suis toujours là et que je continuerai de me donner à fond pour marquer et contribuer aux succès de mon équipe.» a encore promis Darfalou, actuel meilleur buteur des Rouge et Noir en championnat, avec dix buts.Une réaction directe aux rumeurs propagées vendredi par certains médias tunisiens, selon lesquels l'ES Sahel serait en contact avancé avec l'attaquant de 24 ans.Au terme de la 14e journée, l'ES Sahel, dirigée depuis décembre par l'entraîneur algérien Kheireddine Madoui, pointe à la 4e place du classement général avec 26 points. Soit à dix longueurs du leader, l'ES Tunis, qui caracole en tête avec 36 unités.

LIGUE 1 MOBILIS/ JS KABYLIE

Badou Zaki ne viendra pas, Noureddine Saâdi arrive

LE TECHNICIEN Noureddine Saâdi a donné son accord final pour diriger la barre technique de la JS Kabylie, après l'abandon de la pistedu Marocain Badou Zaki par la nouvelle direction du club de Ligue 1 Mobilis, a appris l'APS vendredi auprès de intéressé.»Effectivement, j'ai donné mon accord final pour driver la JSK. J'ai été contacté par le nouveau président du club Chérif Mellal qui m'a proposé de prendre en mains cette grande équipe. Je serai samedi à Tizi-Ouzou pour superviser l'équipe contre le RCB Oued R'hiou en 16es de finale de la Coupe d'Algérie», a indiqué Saâdi.Le technicien marocain Badou Zaki devait remplacer Azzedine Ait Djoudi, avant que sa piste ne soit abandonnée par la nouvelle direction du club, suite à la dissolution du directoire composé de Zouaoui, Madjene et Ait Djoudi.»C'est un plaisir pour moi de revenir à la JSK que j'avais déjà eu l'honneur de diriger pas le passé (1992-1994, ndlr). Je compte sur la volonté des joueurs pour pouvoir redresser la barre et permettre à ce club de retrouver la place qui le sied», a souligné Saâdi (67 ans), expliquant qu'il n'avait pas encore abordé les modalités du contrat avec les dirigeants du club. Saâdi reste sur une mauvaise expérience avec l'ASM Oran (Ligue 2/Algérie) qu'il avait quitté en octobre 2016 après quelques mois de collaboration.Au terme de la 16e journée, la JSK n'est pas loin des places relégables en occupant la 12e place au classement avec 17 points, soit à quatre longueurs de l'USM El-Harrach, premier relégable .

TRANSFERT : FENNOUCHE QUITTE VEREYA POUR CHERNO MORE

L'ATTAQUANT algérien Mehdi Fennouche reste en Bulgarie mais il quitte le club de Vereya pour celui de Cherno More. Le joueur âgé de 24 ans, qui a débuté sa carrière professionnelle avec Toulouse en 2013 en remplaçant Wissam Ben Yedder, a depuis passé deux saisons et demie en deuxième division belge avec Tubize, avant de découvrir la Bulgarie. Débarqué au Lokomotiv Oryahovitsa il y'a tout juste un an, il a rejoint six mois plus tard le club de Vereya, aux côté de Salim Kerkar. L'international U20, qui évolue au poste d'aillier gauche, aura été l'auteur de 3 buts en 16 matchs durant la premièrepartie de saison, avant donc d'être transféré au Cherno More, équipe de Varna, la deuxième ville du pays, avec un contrat de 2 ans et demi. «Ma volonté est intacte» pour un match France-Algérie (Le Graët)

CHAN-2018 : «LE CONTINENT AFRICAIN A BEAUCOUP DE TALENT» (AHMAD)

LE PRÉSIDENT de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, a estimé vendredi que le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), compétition réservée aux joueurs locaux, dont la cinquième édition débute samedi au Maroc, était organisé pour relever les joueurs en Afrique, un continent «plein de talent».»L'Afrique a beaucoup de talent, cette compétition est organisée pour relever nos joueurs en Afrique, comme Belloumi et Abou Treika qui ont gagné des prix internationaux», a déclaré Ahmad lors d'une conférence de presse à Casablanca (Maroc).L'ancien international algérien Lakhdar Belloumi et l'Egyptien Mohamed Abou Treika sont parmi les rares joueurs africains ayant évolué sur le continent, à avoir été sacrés meilleur joueur africain.Le CHAN-2018 qui débute samedi soir par le match d'ouverture entre le Maroc et la Mauritanie est considéré par le président de l'instance africaine comme «une fierté de l'Afrique et un héritage positif légué par les ainés», a-t-il dit.Seize équipes scindées en quatre groupes de quatre prendront part au CHAN-2018 dans quatre villes marocaines: Casablanca, Tanger, Agadir et Marrakech. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale. L'Algérie sera absente de cette compétition après son élimination par la Libye (1-2, 1-1).

FOOTBALL / LIGA ESPAGNOLE - FC BARCELONE

Messi gagnerait plus de 100 millions d'euros par an

Le meneur de jeu international argentin et superstar du FC Barcelone, Lionel Messi, gagnerait plus de 100 millions d'euros par an, entre salaires et droits à l'image, selon des révélations faites vendredi par un consortium de journalistes d'investigation, dont Mediapart en France.L'EIC (European investigation collaborations) dit avoir mis la main sur une version provisoire des contrats en négociations entre le clan Messi et le club catalan, telle que rédigée au 30 juin 2017. Le quintuple Ballon d'Or n'a officiellement signé son contrat que le 25 novembre, après un long bras de fer qui laisse à penser que le contrat définitif est «au moins aussi avantageux que celui du 30 juin», écrit Mediapart.Selon les termes de ce contrat, la «Pulga» doit toucher un revenu annuel fixe de plus de 70 millions d'euros (dont 85% de salaire et 15% de droits à l'image), auquel s'ajouterait une prime de signature de 63,5 millions d'euros et un «bonus de loyauté» de 70 millions d'euros s'il ne quitte pas le club avant la fin du contrat, en 2021.En effet, l'Argentin aurait déjà fait l'objet d'une approche de la part du grand rival madrilène, le Real. Mediapart évoque un mail envoyé par l'avocat du clan Messi, Inigo Juarez, au père du joueur Jorge, le 23 juin 2013, dans lequel le premier aurait informé le second que le Real Madrid était prêt à payer la clause libératoire de l'époque, soit 250 millions d'euros.

À BERLIN, CETTE BASKET VOUS PERMET D'UTILISER LE MÉTRO GRATUITEMENT





ADIDAS VA SORTIR le 16 janvier prochain une chaussure qui permet de prendre gratuitement les transports en commun à Berlin, rapporte la presse allemande.

Le secret de cette basket: un ticket annuel inséré dans la languette du soulier qui permet d'utiliser les services du "Berliner Verkehrsbetriebe" ou BVG, l'équivalent de la Stib pour la capitale allemande. Le motif présent sur ces chaussures rappelle également ceux des sièges du métro berlinois, précisent nos confrères du Huffington Post.

Fabriqué à 500 exemplaires seulement, ce modèle est plutôt destiné aux fans de la marque à trois bandes. Son prix, abonnement compris: 180 euros. La paire ne sera disponible que dans deux boutiques Adidas de Berlin.

Elle ramène son sapin de Noël au magasin "parce qu'il est mort"



Tous ceux qui optent pour un sapin de Noël naturel le savent: il finira bien par mourir un jour. Une femme a décidé de ramener celui qu'elle avait acheté au magasin en espérant se faire rembourser. Elle s'est présentée à la caisse de Costco, un supermarché américain, le 4 janvier.

Scott Bentley a assisté à la scène et a expliqué sur Facebook (dans une publication qui n'est plus accessible aujourd'hui): "Ça me brise la coeur de penser qu'elle pouvait avoir besoin d'argent au point de perdre tout respect et toute dignité.Ça m'a rendu triste et désolé." Le témoin confie que la femme a eu droit à son remboursement mais regrette que Costco l'ait "questionnée" et se soit moquée d'elle. Elle n'a pas été identifiée mais elle donnera en tout cas des idées à certains pour l'année prochaine...

La première page web du monde a été publiée le 6 Août 1991 en Suisse !



Aux quatre coins du monde, des choses sont inventées tous les jours, mais toutes les inventions ne rentrent pas dans l'histoire. Cependant, s'il en est une qui a profondément marqué notre manière de vivre, c'est bien celle du World Wide Web (abrégé www), ce système permettant de naviguer de page en page sur des sites internet divers.Et ce n'est nulle part ailleurs qu'à Genève, en Suisse, que le premier serveur fut mis en ligne il y a maintenant 27 ans, le 20 décembre 1990. Ce serveur était utilisable grâce au tout premier navigateur web du monde : WorldWideWeb (qui sera plus tard rebaptisé Nexus afin d'éviter toute confusion avec le World Wide Web). Ce pas décisif dans l'histoire de l'informatique fut réalisé par un chercheur britannique du nom de Tim Berners-Lee avec l'aide du belge Robert Cailliau au sein du CERN (Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire).Le but initial de ce projet était alors d'aider les employés de ce centre de recherche genevois dans leurs travaux. Cependant, moins d'un an plus tard, le 6 août 1991, le système World Wide Web fut ouvert au public, ce qui marqua le début d'une croissance exponentielle du nombre de sites web existants de par le monde : 23 sites en 1992, 600 en 1993, 10 000 en 1994, un million en 1997, 100 millions en 2007… Il existe aujourd'hui plus d'un milliard de pages web d'après l'hébergeur 1&1.C'est ainsi que le World Wide Web, projet initialement prévu pour des travaux scientifiques, est aujourd'hui utilisé à des fins aussi variées que le partage de statuts, de vidéos, les achats en ligne, ou encore l'information. Et même si des progrès restent encore à faire dans certaines zones du globe, l'accessibilité du web n'a cessé de croitre depuis ses débuts.Lorsqu'une cyberattaque mondiale a lieu en 2017, les conséquences financières et politiques sont importantes. De nombreuses entreprises sont momentanément handicapées, des milliards de dollars perdus, et l'Angleterre ainsi que les Etats-Unis se mettent à porter des accusations très sérieuses à l'encontre de la Corée du Nord. Cela prouve que le web a donc très largement dépassé le stade de simple outil informatique, il est devenu au fil des années absolument essentiel au bon fonctionnement de la société moderne.Ainsi, le Web a beau être une invention très récente à l'échelle de l'humanité, il s'est révélé être une avancée décisive dans l'histoire de celle-ci. Et les deux informaticiens de ce centre de recherche suisse n'avaient probablement pas conscience de l'ampleur planétaire qu'allait prendre leur projet. Qui sait, peut-être est-ce demain que sera faite la prochaine invention qui changera la face de l'humanité ?

IL SE FAIT LIVRER SES PLATS PRÉFÉRÉS PAR AVION



ALLIER PASSION de l'aviation et goût pour la cuisine indienne: un pilote amateur britannique expatrié en Gironde organise samedi la livraison par avion de repas préparés dans un de ses restaurants indiens favoris... dans le sud de l'Angleterre.

"Ce n'est pas le genre de chose que l'on fait tous les jours", reconnaît dans un français impeccable, James Emery, 31 ans, formateur en langue anglaise pour l'aéronautique, installé en France depuis 2010, à l'origine de ce pique-nique aéroporté.

Au départ de cette "aventure aéronautique", les séjours en immersion organisés régulièrement par le jeune homme dans le sud de l'Angleterre pour des pilotes français. "Nous allons souvent dans un restaurant indien à Portsmouth que j'ai fréquenté quand j'étais étudiant.

Quand j'ai dit au patron que j'étais déçu de la cuisine indienne en France, sans trop d'épices pour s'adapter aux palais des Français, il m'a proposé de me livrer en voiture! C'est tombé à l'eau. Et comme je suis pilote de loisirs, on s'est dit 'pourquoi pas en avion?'", explique à l'AFP M. Emery.

"Evenement interculturel"

Le vol sera affrété par l'école Iroise Aero Formation, basée à Brest, qui a mis à la disposition du jeune homme un TDM-700, monomoteur de six places, et son pilote. L'avion décollera de Bretagne samedi matin à destination de Lee-On-the-Solent, dans le sud de l'Angleterre. Seront alors chargés entre vingt et trente repas commandés (chacun à 36 euros) au restaurant Akash, un des plus anciens restaurants indiens de Portsmouth. "Le patron de l'établissement sera également du voyage avec moi", explique le pilote amateur.



Après une escale à Cherbourg (Manche) pour les formalités douanières, l'arrivée est prévue à l'aérodrome Bordeaux-Saucats, en début d'après-midi. C'est là, que dans la soirée, une vingtaine de participants, des Français et des Britanniques installés dans le Sud Ouest, se réuniront dans un hangar de l'aérodrome pour cet "événement interculturel", se réjouit James Emery.

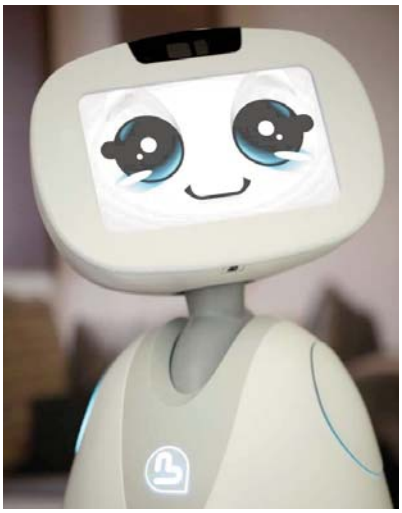
FRENCH TECH :

5 innovations primées au CES 2018

La France est à nouveau bien représentée au CES (Consumer Electronics Show) 2018, avec plus de 300 jeunes pousses. Plusieurs dizaines d'entre elles ont d'ores et déjà été distinguées par les « Innovations Awards » du salon. Voici une petite sélection.



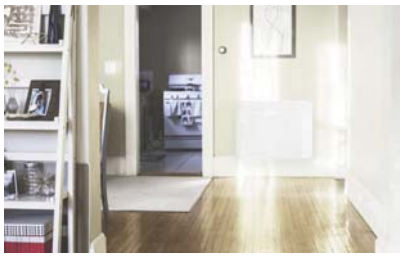
Un robot majordome, un radiateur intelligent avec batterie intégrée ou encore un mannequin connecté et modulable : telles sont quelques-unes des innovations made in France primées au CES (Consumer Electronics Show) 2018.



1. LE ROBOT BUDDY

Basé sur une plateforme open source, ce petit robot à la bouille sympathique se présente comme un assistant domestique capable de reconnaître les visages et de tenir une conversation, mais également de lire des histoires aux enfants ou encore de surveiller la maison.

Ce « copain » de la famille dispose en outre d'une plateforme modulaire qui peut être enrichie de nouveaux accessoires afin de multiplier ses usages. L'idée est que les développeurs puissent mettre au point de nouvelles applications compatibles utiles à la famille. Buddy est actuellement en rupture de stock.



2. LE RADIATEUR LANCEY

La start-up Lancey propose le tout premier radiateur électrique intelligent avec batterie intégrée, destiné à faire des économies et à contribuer à la transition énergétique. Il a été conçu de telle manière que la batterie se charge durant les heures creuses du réseau et se décharge pour alimenter le radiateur au moment des heures de pointe.

De plus, l'analyse de la consommation à l'aide de plusieurs capteurs permet au radiateur de s'adapter aux habitudes de l'utilisateur et ainsi d'optimiser sa consommation. Une application mobile dédiée permet à tout moment de gérer la température du radiateur, même à distance, et de suivre en temps réel sa consommation en kWh (et en euros).



3. LE GUIDON CONNECTÉ WINK BAR

Ce guidon intelligent, connecté au smartphone, peut s'installer sur n'importe quel vélo. Le Wink Bar offre de nombreux avantages aux cyclistes, à commencer par bien se faire voir la nuit grâce à son système d'éclairage, mais également être guidé sans avoir à quitter la route des yeux, grâce à un astucieux système qui indique de quel côté tourner à l'aide d'un code lumineux. Enfin, un système de géolocalisation permet de voir où se trouve son vélo en cas de vol.

4





5

4. LA SOURIS 3D LEXIP

La souris informatique n'a décidément pas fini de nous surprendre. Cette Lexip propose en effet une liberté de mouvement en trois dimensions inédite, grâce à ses six axes. Principalement à destination des professionnels, elle permet ainsi d'interagir avec n'importe quel objet (ou scène) en 3D si l'utilisateur fait rouler ce petit appareil, le fait légèrement tanguer ou simplement en utilisant son joystick intégré. De fait, cette souris capte le moindre mouvement de la main pour le reproduire avec précision à l'écran. À noter qu'elle peut passer d'un mode 3D à un mode 2D plus traditionnel en un clic.

5. LE MANNEQUIN EUVEKA

Cet étonnant mannequin connecté et modulable dépoussière le buste couture classique des ateliers des créateurs de mode. Destiné à l'industrie du textile, Euveka est en effet capable de s'adapter à la demande des créateurs et, ainsi, à n'importe quel type de morphologie à l'aide d'un logiciel informatique dédié.

Réglable tant en hauteur qu'en largeur, il permet de remplacer une infinité de mannequins à lui tout seul sur un éventail de tailles allant du 34 au 48.

Le sol de Mars capable d'éliminer la moindre bactérie

Des chercheurs d'Edimbourg le confirment : la surface de la Planète rouge est recouverte d'un cocktail toxique.

1971. Dans un de ses célèbres refrains, David Bowie interroge l'humanité sur une énigme qui la fascine : y a-t-il de la vie sur Mars ? Objet des plus vives spéculations, la question occupait déjà l'esprit d'astronomes du XIXe siècle. Les récents travaux d'une équipe de chercheurs de l'Université d'Edimbourg, au Royaume-Uni, pourraient mettre un terme aux doutes que certains pouvaient encore nourrir.





Publiée jeudi 6 juillet par Jennifer Wadsworth et Charles S. Cockell dans Scientific Reports, l'étude s'inscrit dans la droite ligne d'une théorie qui circulait depuis plusieurs décennies déjà : la surface martienne serait toxique, capable d'éliminer la moindre bactérie.

« On sait depuis les analyses menées par les atterrisseurs Viking, dans les années 1970, que le sol martien a une réactivité très particulière qui est restée longtemps inexpliquée », explique Olivier Poch, chercheur au Center for Space and Habitability de l'Université suisse de Berne.

Mais les scientifiques écossais viennent d'identifier un mécanisme chimique inédit qui confirmerait cette hypothèse. Principaux responsables : les ions perchlorates, des molécules formées d'atomes de chlore et d'oxygène.Leur détection sur le sol de Mars ne date pas d'hier. « Les perchlorates ont été identifiés sur Mars en 2008, avec la mission de la NASA Phoenix, puis par Curiosity en 2015, et confirmé encore plus récemment par des observations en orbite », éclaire Hervé Cottin, professeur d'astrochimie à l'Université Paris-Est Créteil et membre du Laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques (LISA). Mais la découverte va plus loin.

IRRADIATION PERMANENTE PAR LES ULTRAVIOLETS

En compagnie de substances oxydantes, les perchlorates forment en effet un cocktail chimique auquel l'action des rayons UV confère de puissantes capacités bactéricides. Elles apportent ainsi aux terrains leur pouvoir antimicrobien. Les expériences se sont concentrées sur une souche bactérienne particulière, Bacillus subtilis, qui prolifère bien souvent sur les engins spatiaux envoyés depuis la Terre.

Les scientifiques ont reproduit en laboratoire une des caractéristiques principales de l'environnement martien : l'irradiation permanente par les ultraviolets. Sous l'action de ces rayons, les ions perchlorates ont révélé leur potentiel stérilisateur inattendu.

Trente secondes ont en effet suffit aux UV pour réduire à néant une colonie de bactéries Bacillus subtilis mise en solution en présence de perchlorate de magnésium. Obtenir le même effet sous l'action seule du rayonnement lumineux, en l'absence de ces ions, nécessite deux fois plus de temps.

Les chercheurs ont ensuite confirmé ce potentiel dans des conditions plus représentatives encore du contexte martien : surface rocailleuse, absence d'oxygène, ou encore faible température. Bien que ralentie ou atténuée, l'action bactéricide demeure, quel que soit le paramètre considéré. Il en va de même sous l'action d'un rayonnement polychromatique, comparable à la lumière naturelle, alors que l'action des UV seuls avait dans un premier temps été testée.

Afin d'explorer l'intégralité du champ des conditions expérimentales, les auteurs des travaux ont aussi considéré d'autres types de perchlorates : les perchlorates de calcium et de sodium. Ils ont également étudié les interactions possibles entre ces composés et divers constituants du sol martien : sulfates, oxydes de fer ou encore peroxyde d'hydrogène (plus connu sous le nom d'eau oxygénée).

Ils ont testé plusieurs combinaisons et ont de nouveau observé une diminution de la viabilité de la culture bactérienne. « Nous avons d'ailleurs été surpris : l'effet bactéricide des perchlorates est encore plus puissant lorsqu'ils sont irradiés en combinaison avec les autres composants de la surface de Mars », commente Jennifer Wadsworth, coauteure des travaux.

Les chercheurs concluent ainsi que c'est l'interaction entre le rayonnement ultraviolet, les substances oxydantes du sol de Mars, et surtout les perchlorates qui confère à la surface de la Planète rouge tout son potentiel toxique. « Je pense qu'il s'agit de la première étude poussée sur le pouvoir antibactérien de la combinaison entre UV et perchlorates », affirme Hervé Cottin.

La prudence reste de mise

Ces résultats permettent avant tout de réduire les craintes d'une contamination biologique de la quatrième planète de notre système solaire par des microbes terrestres. Alors que la course à la conquête de Mars bat aujourd'hui son plein, d'infinies précautions sont prises pour assurer la stérilité des engins envoyés vers la Planète rouge.

Comme l'exige l'ONU, dans son Traité relatif à l'espace extra-atmosphérique, chaque mission spatiale se doit en effet d'éviter toute contamination de l'astre visé. Le CNES a par exemple défini des normes strictes : pas plus de trois cents spores bactériennes par mètre carré à la surface d'un module martien. Dix fois moins même pour les équipements destinés à la recherche biologique, sur lesquelles moins de trente spores sont tolérées. Ces exigences impliquent des procédures de désinfection lourdes et coûteuses : traitements chimiques, thermiques ou même irradiations.

La découverte inédite des astrobiologistes de l'Université d'Edimbourg pourrait ainsi changer la donne dans le domaine de la protection planétaire, et plus particulièrement d'une potentielle contamination microbienne de Mars. Mais la prudence reste de mise. « Il faut aussi noter que les UV sont absorbés à la surface. Si les bactéries sont rapidement "enterrées", elles pourraient donc être protégées », met en garde Hervé Cottin.

Les conclusions des chercheurs pourraient aussi tirer un trait définitif sur tout espoir de vie indigène sur Mars. Peut-être la réponse ultime à la question soulevée dans les seventies par le tube de David Bowie : non, définitivement non, pas de vie sur Mars.

POTASSIUM : MICRONUTRIMENT ESSENTIEL ET ANTI-CRAMPE ?



Le potassium est un micronutriment essentiel à l'homme. Il intervient dans la fonction musculaire, régule le rythme cardiaque et la pression artérielle… En cas d'excès, notamment dû à un abus de compléments alimentaires, le potassium peut être à l'origine d'une insuffisance rénale. Mais le risque est tout de même assez faible.

Maintenant si vous êtes sujets aux crampes, c'est peut-être parce que vous manquez de potassium. Dans ce cas, sachez que vous en trouverez dans les avocats et les bananes, dans tous les fruits secs, les légumineuses, les légumes frais et les céréales complètes. Autant dire que si vous avez une alimentation variée, vous ne serez pas à risque de carence...

New York intente une poursuite contre cinq géants pétroliers

La ville de New York a assigné en justice cinq géants groupes pétroliers pour leur rôle présumé dans le changement climatique, et annoncé son intention de se débarrasser de quelque 5 milliards d'investissements dans des sociétés actives dans les énergies fossiles.



Le maire démocrate Bill de Blasio a annoncé mercredi que la première ville américaine avait saisi la justice fédérale contre cinq géants pétroliers - BP, Chevron, ConocoPhillips, ExxonMobil et Shell - pour leur responsabilité supposée dans le changement climatique.
Le document de l'assignation, consulté par l'AFP, ne mentionne aucun montant.
Les dommages éventuellement alloués par la justice contribueraient au financement des mesures prises par la ville pour lutter contre les conséquences du changement climatique, a annoncé la municipalité, qui a déjà lancé un programme d'investissement de 20 milliards de dollars.
«ExxonMobil accueille favorablement toute tentative de répondre au changement climatique», a réagi ExxonMobil à l'AFP.
«Ce type d'action en justice, (...) contre une industrie qui propose des produits sur lesquels nous nous reposons tous pour faire fonctionner l'économie et vivre au quotidien, n'en est pas une.»
Chevron a dénoncé une action «sans fondement factuel ou juridique», qui «ne fera rien pour répondre à la grave question du changement climatique», tandis que Shell soulignait que le réchauffement devait être traité «par des politiques gouvernementales raisonnables et le changement culturel», «pas par les tribunaux».
Quant au désinvestissement des industries fossiles, il n'interviendra qu'après analyse de l'impact d'une telle décision et examen juridique, a indiqué M. de Blasio dans un communiqué, alors que la capitale Washington avait annoncé un désinvestissement similaire en 2016.
Les 5 milliards d'actifs, qui seraient cédés dans les cinq ans en cas de confirmation du désinvestissement, font partie du portefeuille des fonds de pension municipaux qui assurent les retraites des fonctionnaires.
«New York fait front pour les générations futures et notre planète» et combat aussi «les groupes d'énergies fossiles, qui connaissaient leurs effets et ont sciemment trompé le public pour protéger leurs bénéfices», a expliqué M. De Blasio pour expliquer cette initiative, saluée par plusieurs associations de défense de l'environnement dont Greenpeace.
«Nous nous battons pour notre survie et nous ne pouvons compter sur personne pour le faire à notre place», a-t-il souligné.
Depuis l'ouragan Sandy, qui a fait plus de 40 morts à New York en octobre 2012 et coûté 42 milliards de dollars à l'État de New York, la capitale financière américaine a fait de la lutte contre le changement climatique une priorité, un engagement que le retrait des États-Unis de l'accord de Paris n'a fait que renforcer.
Fin décembre, le gouverneur de l'État de New York, Andrew Cuomo, avait indiqué vouloir geler des investissements du fonds de pension des fonctionnaires de l'État (NYSCRF) dans les énergies fossiles, ainsi qu'un plan de désengagement.
En 2015, le parlement de la Californie avait déjà voté une loi contraignant les deux principaux fonds de pension publics de l'État à céder leurs actifs liés au charbon. Des villes comme San Francisco ou Seattle ont aussi indiqué envisager de désinvestir des énergies fossiles, mais sans passer à l'acte.

L'eau polluée tue plus de 53 000 enfants chaque année au Pakistan

ÂGÉE DE QUINZE JOURS À PEINE, Kinza geint doucement dans un hôpital d'Islamabad, souffrant de diarrhée et d'infection du sang : l'eau, toujours plus rare au Pakistan, atteint des niveaux de pollution dramatiques, faisant des dizaines de milliers de victimes.Emmitouflée dans une couverture colorée, Kinza bouge au ralenti, semblable à une minuscule poupée. Sa mère Sartaj, pauvrement vêtue, ne comprend pas : « chaque fois que je lui donne son biberon, je fais bouillir l'eau ». C'est l'« eau du canal » de Faizabad, un quartier de la capitale, qu'elle dit boire au quotidien. Les ruisseaux parcourant la ville sont pourtant tapissés d'immondices.
D'après l'ONU et les autorités pakistanaises, entre 30 et 40 % des maladies et des décès sont liés à la mauvaise qualité de l'eau. « C'est le problème numéro 1 en termes de santé publique », affirme le professeur Javed Akram, doyen de la faculté de médecine d'Islamabad.
Chaque année, 53 000 enfants pakistanais meurent de diarrhée après avoir consommé de l'eau non potable, relève l'Unicef. Typhoïde, choléra, dysenterie et hépatite sont fréquents. À Lahore, 11 millions d'habitants, la rivière Ravi, qui dessert la ville, est utilisée comme déversoir par des centaines d'usines en amont. « Plusieurs études ont montré la présence de métaux lourds dans les arêtes des poissons », observe Sohail Ali Naqvi, responsable du programme « eau » pour l'ONG WWF. Des poissons qui sont ensuite consommés par les populations locales.La Ravi est aussi utilisée pour irriguer les cultures avoisinantes, elles-mêmes riches en pesticides.

« Besoins considérables »

« Il y a un besoin d'investissements considérables dans l'assainissement », insiste la Banque mondiale, qui estimait en 2012 le coût de cette pollution à 5,7 milliards de dollars par an, soit près de 4 % du PIB du Pakistan.
Le manque d'infrastructures est criant. Dans un pays où « l'environnement ne fait pas partie de l'agenda politique », il n'y a « presque pas d'usines de traitement des eaux usées », peste Imran Khalid, chercheur à l'Institut politique sur le développement durable (SDPI). Et aucune à Lahore.
« Ceux qui peuvent se le permettre achètent des bouteilles d'eau. Mais qui de ceux qui ne peuvent pas ? », s'agace-t-il.À Karachi, ville aux 15 millions d'âmes, des mafias suppléent l'indigence du réseau local, souvent coupé, en vendant à prix d'or le précieux liquide qu'elles apportent par camions-citernes.La justice a obligé mi-décembre la province du Sindh, dont Karachi est la capitale, à lui présenter d'ici janvier un plan permettant à « tous les habitants » de boire de l'eau propre, au terme d'un procès sur fond d'incompétence et de corruption.
Face à l'indignation générale, le Sindh et le Pendjab, provinces qui abritent plus de la moitié de la population du pays, avaient déjà annoncé des mesures pour améliorer la qualité de leur eau.Celle-ci n'est pas seulement contaminée. Elle se raréfie également. Selon toutes les projections officielles, le pays, qui a vu sa population quintupler depuis 1960 pour atteindre 207 millions d'habitants, se retrouvera d'ici 2025 en situation de « pénurie absolue », avec moins de 500 m3 disponibles par Pakistanais. Soit trois fois moins qu'en Somalie actuellement, d'après la FAO.

« Manque d'éducation »

Le Pakistan, qui voit fondre ses imposants glaciers himalayens et connaît moussons abondantes et inondations, ne compte que trois bassins majeurs de stockage, contre plus d'un millier en Afrique du Sud ou au Canada, constate Bashir Ahmad, du Centre national de recherche sur l'agriculture. Aucun surplus d'eau ne peut donc être conservé, puis réutilisé lors de la saison sèche, remarque M. Ahmad, qui dénonce « un manque de vision politique ».
Alors que l'eau du pays est utilisée à 90 % par l'agriculture, selon les statistiques officielles, l'imposant réseau d'irrigation, construit sous la présence coloniale britannique, est tantôt troué, parfois obstrué. Et certaines cultures se font en dépit du bon sens.
« On néglige les terres du Nord, où les précipitations sont fréquentes, pour se concentrer sur celles, irriguées, du Sud. On fait pousser du riz ou de la canne à sucre dans des zones arides, où il fait 45 à 50 C°, ce qui nécessite énormément d'eau », s'étrangle-t-il.
« La crise est imminente. Dans les villes, le niveau de l'eau baisse de jour en jour », avertit Muhammad Ashraf, le président du Conseil de recherche pakistanais sur les ressources en eau, un organe public.
Faute de pluies régulières, les pompes puisent de plus en plus profondément dans les nappes phréatiques, où la teneur en arsenic est naturellement plus importante, explique-t-il. Quelque 50 à 60 millions de Pakistanais s'empoisonnent ainsi à petit feu, selon une étude internationale divulguée en août 2017.
Faute d'information, ou de conscience écologique, le gaspillage reste pourtant la norme. À Islamabad, le bitume s'arrose pour chasser les poussières, les voitures sont lavées quotidiennement, les pelouses abreuvées généreusement. Muhammad Ashraf fustige un « manque d'éducation » dans une situation « alarmante ».« Nous possédons nos maisons, pas nos rivières, soupire-t-il. C'est pourquoi nous y jetons nos ordures ».

LE CITRON : UN MIRACLE DE LIMPIDITÉ



Disponible tout au long de l'année, le citron est connu, par les tenants de la médecine traditionnelle indienne, l'Ayurvéda, comme la « pomme médicale », tant ses principes actifs ont a offrir à notre peau… et à notre organisme.

- Des vertus cosmétiques : Riche en vitamines C et en acides de fruit, il est à la fois astringent, rééquilibrant, tonifiant, antirides et antitaches. Ses actions principales : il purifie, adoucit la peau et éclaircit le teint. Le citron redonne également vie aux cheveux ternes et fatigués - particulièrement après une période de stress important – et fortifie les ongles qui ont tendance à se dédoubler.

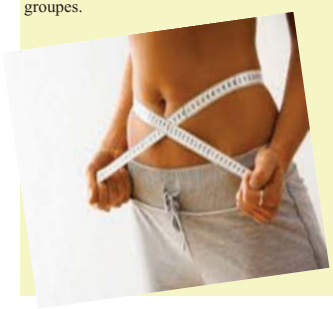
- Des avantages pour la santé : Absorbé régulièrement, il renforce le système immunitaire, tonifie le système nerveux et la circulation sanguine, a des vertus rafraîchissantes, diurétiques et anti-rhumatismales. Selon la tradition âyurvédique, il permet également de neutraliser toutes les mauvaises vibrations, qu'elles soient physiques ou psychiques.

- Pour qui : Pour tout types de peaux sauf les épidermes sensibles. Grâce à leur action reminéralisante, les soins au citron sont particulièrement conseillés aux personnes travaillant de longues heures derrière un ordinateur et donc plus exposées aux ondes électromagnétiques.

BOIRE DE L'EAU POUR PERDRE DU POIDS: *C'EST POSSIBLE!*



Pour celles et ceux qui le souhaitent, rien de plus simple. Selon une équipe de chercheurs de l'Université de Birmingham (Royaume-Uni), boire un demi-litre d'eau (gazeuse ou non) une demi-heure avant chaque repas permettrait d'accélérer la perte de poids. "Boire simplement 50 cl d'eau, trois fois par jour, avant de manger devrait vous aider à perdre du poids. C'est quelque chose qui ne devrait pas être très difficile à intégrer dans nos plannings quotidiens", ont déclaré les auteurs de cette étude, dont les résultats paraîtront dans le numéro de septembre de la revue Obesity.
Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont suivi 84 adultes obèses pendant 12 semaines. Chacun a reçu des conseils sur la gestion du poids et un manuel expliquant comment adapter son mode de vie, améliorer son régime alimentaire ou encore pratiquer une activité physique. Puis ils ont été séparés en deux groupes.



Le premier devait boire 500 ml d'eau 30 minutes avant le petit déjeuner, le déjeuner puis le dîner. L'autre en était dispensé mais devait imaginer avoir le ventre plein avant chaque repas. Contre toute attente, les résultats obtenus viennent bien confirmer leur hypothèse.
Ainsi, les personnes qui se sont hydratées avant chaque repas ont perdu en moyenne 4,3 kilos au cours des 12 semaines, soit 1,3 kilo de plus que ceux ne l'ayant pas fait. "Lorsque cette méthode est combinée avec de brèves instructions comme augmenter son activité physique ou avoir une alimentation plus saine, elle peut aider les gens à perdre du poids supplémentaire", a précisé le Dr Helen Parretti, l'auteure principale de l'étude.
Forts de ces conclusions, les chercheurs espèrent désormais qu'elles feront avancer la recherche sur l'obésité. Ils envisageraient, également, de mener une nouvelle étude sur une période plus longue avec cette fois-ci un plus grand nombre de participants.

EST-IL VRAI QUE LE GOÛT SE DÉVELOPPE TARDIVEMENT CHEZ L'ENFANT ?



Les enfants savent-ils différencier les aliments ? A quel âge ont-ils des préférences alimentaires ?

C'est une idée reçue qui vient du fait que le goût et l'odorat ont été très peu étudiés. Dans notre culture, ces sens sont mal considérés : par exemple, ça ne se fait pas de renifler un aliment avant de le manger. Pourtant, dès le cinquième mois in utero, le fœtus sent aussi bien qu'il voit. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que les préférences très marquées interviennent rarement avant l'âge de 2 ou 3 ans.

L'ortie pour fortifier les cheveux



Quels sont ses bienfaits sur les cheveux ? L'ortie contient de la méthionine et de la cystéine, présentes dans la kératine des cheveux. Ce sont elles qui leur apportent force et élasticité. Les vitamines du groupe B favorisent leur croissance. L'ortie renferme aussi beaucoup de zinc, qui permet de rééquilibrer les sécrétions de sébum, et du fer, efficace comme antichute (Pour renforcer les cheveux, Huile capillaire au neem)

À quelle fréquence ? Pendant trois mois, une à deux fois par an, à la suite d'une perte abondante de cheveux (après un accouchement ou une période de stress).

Que faire contre les points noirs ?

*Pour lutter contre les points noirs, il existe de très vieux remèdes de grand-mère. Découvrez 2 astuces naturelles pour enfin se débarrasser de l'excès de sébum de la peau. La pomme de terre Coupez une pomme de terre non traitée en rondelles. Appliquez directement une rondelle sur vos points noirs tout en massant. A renouveler 2 à 3 fois par jour. *Cette astuce permet d'éliminer l'excès de sébum de la peau. Le citron Coupez un citron en deux. Prenez un coton tige, puis imbibez-le de jus de citron. Tamponnez les zones à points noirs de votre visage. A faire 2 à 3 fois par jour pendant une semaine.



Riz au poulet

Ingredients

•3 ou 4 cuisses de poulet
•1 bol de riz (bien rincer en frottant entre les mains)
•½ poivron rouge
•1 carotte
•2 gousses d'ail
•2 tomates (en conserve)
•3 c-a-c de sauce tomate
•1 verre de petits pois (surgelé pour moi)
•1 oignons haché
•1 c-a-soupe de persil haché
•1 feuille de Laurier
•1 cube de bouillon de volaille
•1 c-a-c de gingembre
•½ c-a-c de curcuma
•sel, poivre
•1 c-a-c de paprika
•½ verre à thé d'huile et huile d'olive

Méthode de préparation

1.Dans une cocotte, verser l'huile et l'huile d'olive et ajouter l'oignon et l'ail hachés.
2.Ajouter les cuisses de poulet et laisser dorer.



3.Ajouter les tomates coupées en petits morceaux, les carottes ainsi que le poivron rouge (si vous utilisez les petits pois frais c'est le moment de les ajouter).
4.Ajouter les épices (gingembre, paprika, curcuma, sel, poivre et cube de bouillon). Parsemer de persil haché.
5.Verser l'eau (1 L à peu près) fermer la cocotte et cuire jusqu'à cuisson du poulet.
6.Retirer les cuisses de poulet enduire de beurre et faire dorer au four.
7.Faire chauffer 1 c-a-soupe d'huile et y faire revenir le riz jusqu'à ce qu'il soit translucide.
8.Verser la sauce et les légumes dessus ainsi que les petits pois (si surgelés) et le laurier. Ajouter la sauce tomate.
9.Couvrir et laisser cuire le riz.
10.Servir le riz avec le poulet doré au four.

Falafels ultra-faciles

Ingrédients

•1 boîte (400 g) de pois chiches égouttés
•80 g de chapelure, ou plus si besoin, divisé en deux
•1 petit oignon grossièrement haché
•6 cl d'huile d'olive
•1 œuf
•2 cuillères à soupe de persil séché
•1 cuillère à soupe de curry en poudre
•1 cuillère à soupe d'ail semoule
•1 cuillère à soupe de jus de citron
•1/2 cuillère à soupe de poivre noir moulu
•25 cl d'huile d'olive pour la friture

Méthode de préparation

1.Mixer les pois chiches, la moitié de la chapelure, l'oignon, l'huile d'olive, l'œuf, le persil, le curry, l'ail semoule, le jus de citron et le poivre noir. Arrêter lorsque le mélange fait des petits morceaux. Rajouter de la chapelure si le mélange est trop humide.
2.Former à partir de ce mélange des boulettes de la taille d'une balle de golf et les déposer sur une assiette.
3.Écraser les boulettes de sorte à former des galettes et les recouvrir du reste de chapelure.
4.Faire chauffer les 25 cl l'huile d'olive dans une poêle sur feu moyen et y faire revenir les galettes jusqu'à ce qu'elles croustillent, environ 3 minutes de chaque côté.



TF1 — 21.00 : Expendables 2 : unité spéciale



FILM D'ACTION - Etats-Unis (2012)

Soldat aguerri, Barney Ross est à la tête d'un petit groupe de mercenaires. De retour d'une expédition périlleuse au Népal, Ross est contacté par Church, cadre de la CIA, qui le contraint d'accepter une mission a priori facile : lui ramener le contenu d'un coffre-fort se trouvant dans un avion qui s'est écrasé en Albanie. Sur place, l'équipe de Ross se fait surprendre par le redoutable criminel Jean Vilain et ses hommes.

France 2 — 21.00 : Mad Max : Fury Road



FILM D'ACTION - Australie - Etats-Unis (2015)

Dans un monde ravagé, où les humains tentent de survivre dans d'horribles conditions, Max, un ancien policier, est capturé après une course-poursuite par les soldats d'Immortan Joe, qui règne en tyran sur la région. Parallèlement, Furisoa, une fidèle lieutenante de Joe, prend la fuite en compagnie des jeunes femmes de son harem. Alors que les hommes de Joe se lancent à sa poursuite, Max accroché en proue à l'un de leurs véhicules, ils sont pris dans une violente tempête.

France 3 — 21.00 : Maigret



TÉLÉFILM POLICIER - Grande-Bretagne (2016) 2017 saisons / 4 épisodes

Une strip-teaseuse vient au commissariat confier à Maigret qu'elle a entendu deux clients du cabaret où elle se produit évoquer le meurtre d'une comtesse. Quelques heures plus tard, la jeune femme est retrouvée morte dans sa chambre. Le lendemain, les enquêteurs découvrent le corps d'une comtesse toxicomane tuée de la même façon. Maigret cherche à comprendre le lien qui unissait les deux victimes.

M6 — 21.00 : Capital



MAGAZINE DE L'ÉCONOMIE 201 épisodes

Les Canaries : le paradis des loisirs pas chers. Pour attirer les visiteurs, de nouveaux acteurs du secteur touristique proposent des packages comprenant de nombreuses activités à des prix très abordables • Punta Cana : le luxe en « all inclusive ». Située en République Dominicaine, la station propose des séjours tout compris à des prix imbattables. Enquête sur ces formules • Week-end au château : le rêve sans se ruiner. En France, de plus en plus de propriétaires de manoirs et châteaux proposent des séjours touristiques destinés aux particuliers.

Canal+ — 21.00 : NANTES / PARIS-SG



FOOTBALL 2017 saisons / 216 épisodes

Place à la phase retour dans le championnat de Ligue 1. Edinson Cavani et ses coéquipiers du PSG enchaînent les matchs un rythme effréné et retrouvent le chemin de Nantes. La dernière rencontre entre les deux clubs avait joué en faveur des Parisiens. Ceux-là avaient étrillé les Nantais sur un score de 4 buts à 1. Edison Cavani s'était même offert un doublé. A un mois tout juste d'affronter le Real Madrid dans le cadre des huitièmes de final de la Ligue des Champions, les hommes d'Unaï Emery ont l'occasion de se roder davantage et doivent afficher un visage conquérant.

TV5MONDE — 21.00 : On n'est pas couché



TALK SHOW 12 saisons / 406 épisodes

Sur Twitter #ONPC. Sur le plateau, Laurent Ruquier et ses acolytes donnent la parole à Benjamin Griveau, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre et porte-parole du gouvernement. Ils accueillent également Raphaël Enthoven, qui publie «Morales provisoires» à L'Observatoire. Vincent Dedienne et Laure Calamy parlent quant à eux de la pièce «Le Jeu de l'amour et du hasard», de Marivaux. Gauvain Sers parle de son album «Pourvu». Enfin, Patrick Timsit fait la promotion de la pièce «Le Livre de ma mère», d'Albert Cohen...

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:34	15:08	17:30	18:56
CONSTANTINE	06:06	12:39	15:14	17:36	19:01
ALGER	06:21	12:53	15:27	17:49	19:15
OUARGLA	06:06	12:44	15:30	17:52	19:13
CHLEF	06:27	13:00	15:36	17:58	19:23
MOSTAGANEM	06:32	13:05	15:41	18:03	19:28
ORAN	06:35	13:08	15:45	18:07	19:31

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5980 – DIMANCHE 26 RABIE AL THANI 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	10°
Oran	20°	9°
Constantine	19°	4°
Ouargla	21°	5°

PROMOTION DE TAMAZIGHT

Vers l'élaboration d'un grand dictionnaire unifié

Après l'officialisation de tamazight et la consécration de Yennayer fête nationale, de grands chantiers seront ouverts en vue de la promotion de cette langue. Il sera question, dans un premier temps, d'écrire certains dialectes pour les sauver de la disparition, car ils demeurent parlés uniquement par les personnes âgées.

Après la collecte de tout le patrimoine immatériel viendra le travail de la promotion de tamazight. C'est ce qu'a indiqué hier le secrétaire général du Haut Commissariat l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, au forum d'El Moudjahid. C'est dans ce sens que le premier responsable du HCA a souligné l'importance d'évaluer d'abord le cumul des expériences et des travaux réalisés par les diverses associations et militants de la culture berbère. Pour ce faire, a-t-il poursuivi, le HCA avait organisé un séminaire national sur les dictionnaires de la langue berbère, tout en précisant que l'élaboration d'un dictionnaire unifié doit se faire par des experts et des spécialistes en linguistique. Il a ajouté qu'en mars 2016, le HCA avait organisé un autre séminaire d'une dimension internationale à l'université de Béjaïa, et que toutes ces rencontres tendent à statuer sur un dictionnaire référentiel. Assad s'est félicité que tous ces efforts se soient soldés par la parution en



2017 d'un dictionnaire de tamazight contenant plus de 65 000 mots, qui a été coédité par le HCA et les éditions ENAG. Outre le dictionnaire général et unifié, l'intervenant a signalé qu'il y a d'autres initiatives pour élaborer des dictionnaires thématiques sur la santé, les sciences naturelles ainsi qu'un dictionnaire du lexique administratif. Toutes ces expériences constitueront le socle d'un dictionnaire dit « le grand dictionnaire de la langue amazighe», dont l'élaboration prendra le temps nécessaire, a-t-il expliqué. A propos de l'écriture de cette langue nationale, M. Assad a estimé que pour le moment l'objectif est de la généraliser et de la rendre accessible au large public, ce qui nous laisse opter, dans une première phase, pour trois écritures : le tifinagh, la graphie arabe et la graphie latine. Pour sa part, le chercheur et enseignant en histoire antique à l'université d'Alger 2, Mohamed-El Hadi Hareche, a appelé d'emblée à ce que notre histoire soit écrite par nos propres chercheurs pour éviter toute altération, car l'histoire d'un peuple relatée par un étranger risque d'être dénaturée en sa faveur. Lors de son intervention, M. Hareche a éclairé l'assistance sur, notamment, certains détails relevant du calendrier adopté par les amazighs (les habitants de l'Afrique du Nord), qui est en fait un calendrier agraire considéré comme le plus proche de l'année solaire. Ce calendrier reflète la dimension culturelle et identitaire du peuple amazigh et son premier jour, soit en 950 avant Jésus Christ, n'est qu'une date symbolique, étant donné que l'existence des Amazighs remonte à une époque beaucoup plus ancienne. Le chercheur a soutenu dans la foulée que Yennayer est lié aux quatre saisons agricoles et que l'agriculture est apparue en l'an 4000 A.J.C. en Afrique du Nord, ce qui témoigne encore de l'antiquité de cette fête. Par ailleurs, le président du Haut Commissariat à la langue arabe, Saleh Belaïd, tout en saluant la consécration de Yennayer fête nationale, a exprimé la disponibilité de son institution en vue de collaborer pour promouvoir la langue amazighe.

Il a indiqué que le gouvernement mise sur trois ministères : ceux de l'Education nationale, de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de l'Enseignement supérieur pour intégrer l'usage de cette langue. Viennent ensuite les autres départements ministériels.

Aziza Mehdid



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Saisie d'armes et de munitions à Bordj Badji Mokhtar

UN FUSIL mitrailleur de type Kalachnikov, un chargeur et un lot de munitions ont été saisis vendredi à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec des Garde-frontières, indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, et lors d'une patrouille de reconnaissance et de recherche menée près des frontières, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des Garde-frontières, a saisi, le 12 janvier à Bordj Badji Mokhtar(6e Région militaire), un fusil mitrailleur de type Kalachnikov, un chargeur, ainsi qu'une quantité de munitions", précise la même source.

Dans un autre contexte, un autre détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé à Tlemcen (2e RM), quatre narcotrafiquants et saisi plus de 82 kilogrammes de kif traité et un véhicule touristique".

D'autre part, des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté à Tlemcen, Bechar et Ghardaïa, 11 immigrants clandestins de différentes nationalités", rapporte également le communiqué. Dans un autre contexte, un autre détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé à Tlemcen (2e RM), quatre narcotrafiquants et saisi plus de 82 kilogrammes de kif traité et un véhicule touristique". **T.R.**

20 FAMILLES RISQUENT DE SE RETROUVER À LA RUE

Elles demandent l'intervention du wali

PLUS de vingt familles occupant un hôtel dégradé à El Harrach font appel au wali d'Alger Abdelkader Zoukh, pour les reloger dans des logements sociaux. Cet appel intervient suite à un jugement rendu par la Cour d'Alger en faveur des héritiers propriétaires de l'hôtel. Le jugement permet à ces derniers de les expulser des lieux après l'avoir occupé pendant plus de trente ans.

Ces familles habitent dans un hôtel de style colonial, situé au 38 rue Mohamed-Bourouba, près de l'endroit connu sous le nom de "Kouwaret Lghnem". Elles vivent ici depuis les années 1980. Or, les données ont changé maintenant, après l'arrêt du tribunal qui vient de leur notifier l'expulsion des lieux, reconnus comme propriétés du fils du propriétaire qui vit en France. Depuis ces longues années, il existait un litige qui opposait ce fils à la veuve du propriétaire décédé depuis peu.

Auparavant, les locataires s'acquittaient de leurs loyers auprès d'une personne chargée par la veuve. Mais après l'apparition du conflit entre



celle-ci et le fils, ils se sont contentés juste de payer les factures de l'eau et de l'électricité.

En 2014, et au démarrage du plan de réaménagement de oued El Harrach, des employés de la daïra ont recensé ces familles. Ils ont pris tous les renseignements nécessaires de ces familles afin de constituer des dossiers bien ficelés dans le cadre des programmes d'attribution de logements sociaux. Promesse leur a été faite pour un relogement en 2016. Or, ce programme a été retardé quelque peu. Le nouveau propriétaire a introduit une action en référé contre les locataires pour les expulser de l'hôtel, arguant l'occupation illégale, mais il a été débouté à deux reprises.

Les locataires confirment qu'ils n'ont assisté à aucune audience au tribunal. Selon leurs déclarations, les héritiers veulent des dédommagements financiers par l'Etat après la démolition de l'hôtel composé d'un seul étage.

Les familles vivent dans une situation difficile où toutes les normes de sécurité et sanitaires sont inexistantes, avec des chambres dont la superficie ne dépasse pas 4 m2, occupées par cinque personnes, un seul sanitaire utilisé par tous les résidents, des plafonds presque effondrés, une odeur insupportable des écuries voisines.

M.N.K, qui nous accueillis dans sa petite chambre qu'il occupe depuis 40 ans, demande désespérément au nom de tous ses voisins, et avec des larmes aux yeux, aux autorités de régler leur situation sachant que le service social de la daïra d'El Harrach a préféré ne pas faire de déclaration, arguant qu'une enquête est en cours.

Samir Mouloud

OOREDOO LANCE UN NOUVEAU SERVICE DE COURS DE SOUTIEN EN LIGNE

Avec « Likoul By Ooredoo », accompagnez vos enfants vers la réussite

DANS sa quête continue du meilleur de la technologie mobile au profit de ses clients, et en partenariat avec Likoul, leader en Algérie de l'éducation en ligne, Ooredoo lance son nouveau service « Likoul By Ooredoo » qui propose une plateforme de cours de soutien pédagogique, audiovisuel et conforme au programme de l'éducation nationale.

Cette nouvelle plateforme d'apprentissage pédagogique en ligne offre des cours de soutien scolaire audiovisuels avec des animations attractives pour une meilleure compréhension et assimilation des cours.

« Likoul By Ooredoo » propose ainsi des cours aux élèves des cycles primaire, moyen et secondaire, est accessible depuis tous les types de terminaux connectés (PC, smartphones, tablettes, Smart TV, etc.).

En ce début d'année 2018, les clients Ooredoo peuvent profiter de ce nouveau service à des prix attrayants. Pour ce faire, il leur suffit de s'enregistrer avec leur numéro de téléphone Ooredoo sur likoul.ooredoo.dz et souscrire à l'une des deux formules proposées : la formule mensuelle à 650 DA et la formule trimestrielle à 1500 DA seulement.

Ainsi, l'élève peut accéder en toute simplicité au service « Likoul by Ooredoo » et visionner les cours en streaming à partir de chez soi. Le service comprend également un « Espace Parents » permettant d'assurer le suivi de son enfant à distance, notamment : son évolution, son assiduité ainsi que le temps consacré à la révision de chaque matière.

A travers ce nouveau service de soutien scolaire, Ooredoo confirme sa volonté de faciliter le quotidien de ses clients en mettant à la disposition de leurs enfants, les outils pédagogiques les plus innovants pour atteindre l'excellence.